

*DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE*

**DIPLÔME D'ETUDES**  
SPECIALISEES  
de  
MEDECINE GENERALE

**TROISIEME CYCLE**  
**DES ETUDES MEDICALES**

2018 – 2019

# *Editorial*

Vous entrez en 3<sup>ème</sup> Cycle de Médecine Générale ; ce cycle vous amènera à un Diplôme **d'Etudes Spécialisées. Afin que ce DES vous permette d'atteindre une haute** compétence professionnelle, nous avons mis en place à Dijon une pédagogie innovante basée sur la construction des compétences pour résoudre les situations rencontrées en stage, elle **s'appuie sur l'autoformation et le tutorat.**

Le Tutorat : il s'agit de vous proposer l'aide, les conseils et l'enseignement d'un Médecin Généraliste senior, pour vous guider dans cursus, et la construction de vos compétences. **C'est une aide majeure pour votre auto évaluation et votre auto formation. Nous attendons beaucoup de votre engagement dans ce domaine.**

## Les Enseignements Facultaires

Ils sont déployés sur les six semestres.

Ils sont assurés par les tuteurs dans le cadre de rencontres individualisées **d'une part**, de « **Groupes d'Echange et d'Analyse de Pratiques (GEAP)** » et **d'étude de Récit de Situation Authentique (RSCA)** entre internes supervisés par un ou plusieurs tuteurs **d'autre part**.

Ce dispositif est complété par des séminaires, au rythme de deux par an et des ateliers pratiques réalisés sur le site de Dijon.

## Les Enseignements Pratiques

Ils sont constitués de six stages de six mois. La maquette prévoit un stage chez le praticien (médecin généraliste), un stage en **service d'Urgence**, un **stage en service polyvalent d'Adulte**, un stage en santé de la femme et de l'enfant, un stage « libre », et un stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée(SASPAS). Les stages chez le praticien de médecine générale et aux urgences doivent obligatoirement se dérouler lors de la phase socle.

---

Ce fascicule vous permettra de bien comprendre votre 3<sup>ème</sup> Cycle de Médecine Générale, mais nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou en cas de difficultés.

Ce fascicule est également consultable sur le **site INTERNET de l'Université à la rubrique** Faculté de Médecine – Département de Médecine Générale (<http://sante.u-bourgogne.fr>) et sur celui du Collège Bourguignon des Généralistes enseignants (<http://www.cbge.fr>).

Pr J-N. BEIS, Pr G. MOREL, Pr F. MORLON, Pr D. CANNET, Dr A. GOUGET,  
Dr C. CHARRA, Dr A. WALDNER, Dr R. DURAND, Dr B. DAUTRICHE, Dr K. MAZALOVIC,  
Dr C. ZABAWA, DR P-H. ROUX-LEVY, Dr L. ROSSIN, Dr A. LECUELLE.

# SOMMAIRE

<b>I – ORGANISATION GENERALE DU DIPLOME D’ETUDES SPECIALISEES DE MEDECINE GENERALE EN BOURGOGNE</b>	<b>page 04</b>
- ACCES AU 3 <sup>ème</sup> CYCLE	page 05
- MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU D.E.S.	page 05
- DIPLOME D’ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE	page 09
- QUALIFICATION EN MEDECINE GENERALE	page 09
- CONSTITUTION DU DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE	page 10
<b>II – FORMATION PRATIQUE</b>	<b>page 11</b>
- TUTORAT	page 12
- STAGES HOSPITALIERS <i>(Durée, Affectation de stage, Stage hors subdivision, Validation)</i>	page 13
- STAGES EXTRA-HOSPITALIERS	page 15
- LES STAGES CHEZ LE MEDECIN PRATICIEN	page 15
- LES STAGES EN AUTONOMIE EN MEDECINE AMBULATOIRE , SANTEFEMME ENFANT, et LIBRE	page 17
<b>III – LES MAITRES DE STAGE DE MEDECINE GENERALE</b>	<b>page 18</b>
<b>IV – FORMATION FACULTAIRE</b>	<b>page 19</b>
- ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS FACULTAIRES	page 20
- PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS FACULTAIRES	page 21
- MODALITES DE VALIDATION	page 24
<b>V – STATUT DE L’INTERNE</b>	<b>page 27</b>
- FONCTIONS	page 28
- NOMINATION	page 28
- REMUNERATION	page 28
- CONGES	page 28
- MISE EN DISPONIBILITE	page 29
- ASSURANCES	page 29
- AVIS IMPORTANT AUX INTERNES	page 30
<b>VI – DIVERS ET ANNEXES</b>	<b>page 31</b>
- LICENCE DE REMPLACEMENT	page 32
- PRIX DE THESE EN MEDECINE GENERALE	page 32
- REFERENCES-TEXTES	page 32
- ADRESSES UTILES	page 33
<b>VII – ANNEXES</b>	<b>page 35</b>
- Annexe 1 : Liste de Maîtres de Stage	page 36
- Annexe 2 : Récapitulatif des formations à valider	page 50
- Annexe 3 : Grille de recueil de cas clinique	page 51
- Annexe 4 : Groupes d’Echange et d’Analyse de Pratique (GEAP)	page 53
- Annexe 5 : Evaluation des Récits de Situation Complexe Authentique (RSCA)	page 55

**- I -**

**ORGANISATION GENERALE**

**DU**

**DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES**

**DE MEDECINE GENERALE**

**EN BOURGOGNE**

**3ème CYCLE DES ETUDES MEDICALES**

# ACCES AU 3<sup>ème</sup> CYCLE

L'accès au 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales est subordonné au passage des Epreuves Classantes Nationales (ECN) de fin de 2<sup>ème</sup> cycle. Le rang sur la liste de classement permet le choix de la spécialité et de la faculté pour le 3<sup>ème</sup> cycle.

Tous les étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales doivent prendre chaque année une inscription auprès de l' U.F.R. Médicale ainsi choisie.

Ils doivent également prendre une inscription en vue de leur thèse si celle-ci est soutenue après validation du DES.

## Modalités de fonctionnement du DES

Le 3<sup>ème</sup> cycle de formation à la médecine générale menant au DES de médecine générale a une durée de 6 semestres.

Il est, comme tous les DES depuis la rentrée 2017, divisé en 3 parties : une phase socle (1 an), une phase d'approfondissement (2 ans pour le DES de médecine générale) et une phase de consolidation (à venir pour la médecine générale).

Il comprend des stages pratiques et des enseignements facultaires

### 1. Stages Pratiques

#### ▪ Maquette du DES de médecine générale

Elle comprend :

-Dans la phase socle :

+1 stage en médecine générale auprès d'un ou plusieurs praticien(s) maître(s) de stage des universités agréé(s) à titre principal en médecine générale (stage de niveau 1)

+1 stage en médecine d'urgence dans un lieu hospitalier agréé à titre principal en médecine d'urgence et/ou à titre complémentaire en médecine générale.

+En cas de capacités de formation insuffisantes, l'un des deux stages de la phase socle peut être remplacé par un stage en médecine polyvalente dans un lieu hospitalier agréé à titre principal ou complémentaire en médecine générale. Le stage de phase socle non réalisé est accompli au cours de la phase d'approfondissement en remplacement du stage en médecine polyvalente.

-Dans la phase d'approfondissement :

+1 stage en médecine polyvalente dans lieu hospitalier agréé à titre principal ou complémentaire en médecine générale. Ce stage est accompli au cours d'un des deux premiers semestres de la phase d'approfondissement.

+ 1 stage en soins premiers en autonomie supervisée (SASPAS ou stage de médecine générale niveau 2), accompli auprès d'un ou plusieurs praticiens maîtres de stage des universités agréés à titre principal en médecine générale. Ce stage est accompli au cours d'un des deux derniers semestres de la phase d'approfondissement.

+ 1 stage en santé de la femme et de l'enfant

+ 1 stage libre accompli de préférence auprès d'un praticien maître de stage des universités ou dans un lieu agréé à titre principal en médecine générale

## **2. Stages Hors Subdivision**

- Dans la région de la subdivision : les étudiants peuvent demander à accomplir, au sein de la région dont relève leur subdivision d'affectation, deux stages dans une subdivision autre que celle-ci, au cours des deux premières phases de formation du troisième cycle.

Ces stages sont accomplis soit :

1° Dans un lieu de stage agréé ou auprès d'un praticien agréé-maître de stage des universités, proposé au choix dans sa subdivision ;

2° Dans un lieu de stage agréé ou auprès d'un praticien agréé-maître de stage des universités non proposé au choix dans sa subdivision, après dépôt d'une demande suivant la procédure prévue à l'article 49 de l'arrêté en vigueur.

- Hors région : les étudiants peuvent demander à réaliser deux stages dans une région différente de celle dont relève leur subdivision d'affectation, au cours de la phase d'approfondissement.

Pour réaliser un stage dans une région différente de celle dont relève sa subdivision d'affectation, l'étudiant adresse un dossier de demande de stage, quatre mois avant le début du stage concerné

Le dossier de demande de stage comporte :

- une lettre de demande comprenant le projet de stage ;
- l'avis de la commission locale de la spécialité dans laquelle l'étudiant est inscrit ;
- l'avis du responsable médical du lieu de stage agréé ou du praticien agréé-maître de stage des universités d'accueil ainsi que celui du directeur de l'établissement hospitalier ou de l'organisme d'accueil; le cas échéant.

## **3. Stages dans les collectivités d'outre-mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Wallis et Futuna, la Polynésie française) et Nouvelle-Calédonie**

L'étudiant peut demander à réaliser un ou deux stages consécutifs à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française ou en Nouvelle-Calédonie. Ces stages sont comptabilisés au titre des stages qu'il peut accomplir dans une région différente de celle dont relève sa subdivision d'affectation.

Une convention agréée par arrêté des ministres chargés de la santé, de l'enseignement supérieur et de l'outre-mer, et, le cas échéant, du ministre de la défense entre l'université de rattachement, l'agence régionale de santé du ressort géographique de l'université de rattachement et le territoire concerné ainsi que l'autorité militaire compétente pour les internes des hôpitaux des armées et les assistants des hôpitaux des armées fixe notamment les modalités d'organisation de la formation en stage et hors stage, les modalités d'agrément des lieux et praticiens-maîtres de stage des universités, les règles de choix de stage et les modalités d'affectation des étudiants inscrits dans une unité de formation et de recherche de médecine désirant réaliser un stage au sein d'une des collectivités d'outre-mer susmentionnées.

Cette convention prévoit également les dispositions relatives aux prises en charge financières respectives.

L'université de rattachement est déterminée par arrêté des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur.

## **4. Stages à l'étranger**

L'étudiant peut demander à réaliser un ou deux stages consécutifs à l'étranger. Ces stages sont comptabilisés au titre des stages qu'il peut accomplir dans une région différente de celle dont relève sa subdivision d'affectation.

La constitution, la transmission et l'instruction du dossier de demande de stage sont identiques à celles prévues pour un stage hors région. Parmi les avis demandés, celui du responsable médical du lieu de stage agréé ou du praticien agréé-maître de stage des universités d'accueil est remplacé par l'avis d'un médecin, ou d'un pharmacien, le cas échéant, identifié comme responsable de l'étudiant en stage. Le directeur de l'unité de formation et de recherche de médecine ou de pharmacie, le cas échéant, ou le président du comité de coordination des études médicales donne son accord après évaluation de la qualité pédagogique du lieu de stage, du médecin ou du pharmacien identifié comme responsable de l'étudiant en stage et des conditions d'équivalence d'enseignement susceptibles d'être accordées et après avis conforme du directeur général du centre hospitalier universitaire de rattachement de l'étudiant.

## **5. Enseignement**

- Il se déroule sous forme d'enseignements interactifs en petits groupes : les GEAP et les GEAP RSCA
- Et sous forme de séminaires et ateliers pratiques réalisés chaque semestre à Dijon
- Il repose sur l'auto apprentissage à partir de situations cliniques contextualisées.
- Il s'appuie sur le portfolio et le tutorat pour la faculté en Sciences de Santé de Dijon.

## **6. Formation Spécialisée Transversale**

Dans le cadre de son projet professionnel, et en regard des besoins de santé et de l'offre de formation, l'étudiant peut candidater à une formation spécialisée transversale (FST), notamment :

- addictologie
- douleur
- expertise médicale - préjudice corporel
- médecine du sport
- médecine scolaire
- soins palliatifs

Pour les diplômes d'études spécialisées dont la maquette prévoit une durée de formation inférieure ou égale à 4 ans, la réalisation d'une formation spécialisée transversale proroge d'un an la durée de formation (Ar 6, arrêté du 21 avril 2017-NOR : MENS1712264A)

L'étudiant confirme au coordonnateur local de la spécialité ses vœux de formations spécialisées transversales au plus tard deux mois après le début du semestre précédant celui pendant lequel il pourra suivre cette formation.

Il transmet, dans le même délai, à la commission locale de coordination de la spécialité dont il relève, un dossier comprenant une lettre de motivation faisant apparaître son projet professionnel.

La commission locale de coordination de la spécialité est chargée de l'instruction des dossiers de candidature et de l'audition des candidats qu'elle a présélectionnés sur la base des dossiers transmis. Elle établit la liste de classement, par formation spécialisée transversale, des étudiants autorisés à poursuivre une formation spécialisée transversale et en informe le ou les directeurs d'unité de formation et de recherche.

Le directeur de l'unité de formation et de recherche de médecine inscrit l'étudiant dans la formation spécialisée transversale dans la limite du nombre de places fixées. Il en informe le directeur général de l'agence régionale de santé.

Toute décision individuelle défavorable est motivée par écrit.

## **7. Droit au remords**

I. - En application de l'article R. 632-11 du code de l'éducation, les étudiants de troisième cycle des études de médecine peuvent demander, selon des modalités fixées au III du présent article, au plus tard durant le deuxième semestre en cours d'accomplissement de la phase 2 à changer de spécialité. Ce changement s'effectue dans la subdivision au sein de laquelle l'étudiant a été affecté à l'issue de la procédure nationale de choix prévue à l'article R. 632-7 du même code.

Un changement de spécialité ne peut être effectué que vers une spécialité dans laquelle des postes ont été ouverts à l'issue des épreuves classantes nationales à l'issue desquelles il a été définitivement affecté.

Tout changement de spécialité est définitif et ne peut être exercé qu'une seule fois au cours de la formation de troisième cycle.

II. - L'étudiant qui souhaite changer de spécialité doit avoir été classé à l'issue des épreuves classantes nationales à un rang au moins égal à celui du dernier candidat issu des mêmes épreuves classantes nationales, non signataire d'un contrat d'engagement de service public au moment de la procédure nationale de choix prévue à l'article R. 632-7 du code de l'éducation et affecté, dans la même subdivision, dans la spécialité au profit de laquelle il demande son changement.

Un étudiant qui ne remplit pas les conditions fixées à l'alinéa précédent peut demander à changer de spécialité, au cours du deuxième semestre de la phase 2 dite phase d'approfondissement, lorsque dans la spécialité pour laquelle l'étudiant souhaite opter, le nombre d'étudiants issus des mêmes épreuves classantes nationales ayant opté pour cette spécialité est inférieur au nombre de postes ouverts dans la spécialité et dans la subdivision aux épreuves classantes nationales à l'issue desquelles il a été affecté. Si les demandes sont supérieures à ce nombre, les candidatures sont examinées en considération du rang de classement des étudiants qui souhaitent effectuer ce changement.

III. - L'étudiant fait la demande de changement de spécialité par un courrier adressé au directeur de l'unité de formation et de recherche dans laquelle il est inscrit, au cours des deux premiers mois du semestre de formation. Le directeur de l'unité de formation et de recherche, après avis du coordonnateur local de la spécialité demandée, s'assure auprès du directeur général de l'agence régionale de santé que les capacités de formation en stage sont suffisantes. Il informe de sa décision l'étudiant, le directeur général de l'agence régionale de santé et le coordonnateur local de la spécialité que l'étudiant a été autorisé à suivre.

## **8. Validation du DES**

- La commission régionale de coordination valide les décisions de la subdivision.
- Le jury de validation régional se réunit 2 fois par an en fin de semestre. Le coordonnateur de la subdivision fait un procès-verbal individuel et envoie au coordonnateur régional un procès-verbal de synthèse comprenant la liste des internes proposés à la validation.
- La commission régionale se réunit deux fois par an chaque fin de semestre et ses membres contresignent le procès-verbal reprenant la liste des internes proposés à la validation par subdivision.
- Il est recommandé aux internes de valider leur mémoire de DES six mois avant ou dès la fin de leur internat et au plus tard dans l'année qui suit. Le DES doit être au plus tard validé 6 ans après l'entrée dans le DES sous peine d'annuler la totalité du DES.
- Les modalités de validation sont détaillées au chapitre « Modalités de validation.. ».



## **DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE**

Le diplôme d'Etat de Docteur en Médecine est délivré aux étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle ayant soutenu avec succès une thèse d'exercice devant un jury présidé par un professeur titulaire de médecine, composé d'au moins 4 membres, dont au moins 1 professeur et un professeur ou maître de conférences titulaires des disciplines médicales. Pour la médecine générale, les professeurs et maîtres de conférences associés peuvent siéger

La thèse peut être soutenue après validation du 3<sup>ème</sup> semestre de fonctions.

La thèse doit être présentée au plus tard 3 années après la fin du DES sous peine de se voir privé de sa licence remplacement.

Le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine générale en France qu'avec l'obtention de la qualification en médecine générale (validation de la totalité du DES).

## **QUALIFICATION EN MEDECINE GENERALE**

Le document mentionnant la qualification en médecine générale est délivré par le conseil de l'ordre des médecins, sous réserve d'avoir soutenu la thèse précédemment mentionnée, aux internes ayant :

- effectué la durée totale de leur 3<sup>ème</sup> cycle (internat),
- satisfait à la procédure de certification terminale incluant :
  - ◆ la validation des 6 Stages prévus
  - ◆ la validation des enseignements facultaires
  - ◆ la réalisation et la soutenance d'un portfolio

# DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE

## STATUTS DU DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE DE LA FACULTE DE MEDECINE DE DIJON

- Adoptés par le Conseil d'UFR du 17 juin 1997
- Approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université du 3 novembre 1997

### COMPOSITION DU CONSEIL DE DEPARTEMENT

Professeur MAYNADIE Marc	Doyen (invité permanent)
Professeur BEIS Jean-Noël	Professeur des Universités de Médecine Générale Directeur du Département de Médecine Générale Coordonnateur régional du DES de Médecine Générale
Professeur CANNET Didier Professeur MOREL Gilles Professeur MORLON François	Professeur Associé de Médecine Générale Professeur Associé de Médecine Générale Professeur Associé de Médecine Générale
Docteur CHARRA Clément Docteur DURAND Rémy Docteur GOUGET Arnaud Docteur WALDNER Anne Docteur DAUTRICHE Benoît	Maître de Conférences Associé Maître de Conférences Associé Maître de Conférences Associé Maître de Conférences Associé Maître de Conférences Associé
Docteur MAZALOVIC Katia Docteur ZABAWA Claire	Chef de Clinique Associé Chef de Clinique Associé
Docteur ROUX-LEVY Pierre-Henri Docteur ROSSIN Ludivine Docteur LECUELLE Aurore	Chef de clinique Universitaire Chef de clinique Universitaire Chef de clinique Universitaire
Hospitalo-Universitaires	Professeur SAGOT Paul
Médecins non-Universitaires	Docteur MAUFOY François Docteur JARNY Christophe Docteur DELESVAUX Alexandre Docteur FAURE Renaud
Représentants Etudiants	M. PETIT Benjamin M. PERRIN Dimitri Mlle FROIDUROT-PERRIN Maelle

**- II -**

**FORMATION PRATIQUE**

# LE TUTORAT

**Le Tutorat dit « institutionnel »** est destiné à initier l'étudiant entrant en 3<sup>ème</sup> Cycle à la prise en charge de sa formation dans une large et progressive autonomie et dans une imbrication étroite entre la formation et l'évaluation.

Ses modalités de fonctionnement sont explicitées à la rubrique « Enseignements facultaires »

Il doit prévoir des étapes permettant des bilans de compétences et des projets de formations. Il s'inscrit donc dans une démarche d'évaluation et d'actualisation en continue.

Parallèlement, il permet au Département de Médecine Générale d'organiser et d'anticiper les formations qui se révèlent nécessaires.

## Le Tuteur

Le Tuteur est un Médecin Généraliste Enseignant, volontaire et formé pour assumer cette responsabilité.

Il assume ses fonctions par périodes de 3 ans renouvelables et ne peut avoir en charge plus de 6 Internes concomitamment (sauf cas exceptionnels).

Il se forme à sa fonction et accepte régulièrement de procéder à des évaluations avec ses pairs.

## Les fonctions

Le tuteur a pour fonction de:

- ✘ Faire connaissance avec l'interne
- ✘ Rencontrer régulièrement l'Interne et à chaque fois que ce dernier en fait la demande motivée.
- ✘ Créer avec tact et discrétion, des relations franches et constructives avec l'Interne
- ✘ Aider l'Interne dans l'élaboration d'un premier cursus.
- ✘ Aider l'Interne si besoin à coordonner l'ensemble de ses stages.
- ✘ Proposer un calendrier de rencontres du Tuteur et de l'Interne, individuelles et collectives
- ✘ Suivre étroitement le cursus de l'Interne et prendre, le cas échéant, contact avec ses différents formateurs.
- ✘ Responsabiliser l'Interne dans ses formations facultaires et pratiques et dans sa participation active à la F.M.C.
- ✘ Evaluer périodiquement les compétences de l'Interne.
- ✘ Participer à la formation facultaire de l'interne lors des rencontres individuelles ou collectives
- ✘ Assister l'Interne dans l'élaboration de son projet professionnel.
- ✘ Aider éventuellement à réorienter le cursus.
- ✘ Encadrer le travail personnel de l'Interne et en particulier le travail de recherche pour le mémoire du DES, la constitution du port folio.
- ✘ Coordonner son action avec le superviseur du stage ambulatoire en autonomie.
- ✘ Contribuer à l'amélioration des performances globales du Tutorat par des échanges avec ses pairs
- ✘ Communiquer régulièrement avec le Département de MG, en matière de programme, d'évaluation, de sites de stages, de formateurs, etc...
- ✘ Repérer les éventuelles difficultés personnelles d'un Interne, afin d'en limiter les conséquences.

## La mise en place

Le tutorat s'adresse à tous les nouveaux internes.

Il fait l'objet d'un rapport annuel au Département de MG et au Doyen.

## Choix des Tuteurs

Un tuteur est attribué à chaque interne dès l'entrée en 3<sup>ème</sup> cycle par attribution du directeur pédagogique lors du séminaire de rentrée. L'interne doit ensuite contacter lui-même (le plus rapidement possible) son tuteur pour lui faire part de ses coordonnées et débiter le travail d'échange qui se poursuivra pendant les 3 années d'internat.

# STAGES HOSPITALIERS

## DEROULEMENT ET MODALITES DE CHOIX DU STAGE HOSPITALIER

### **DUREE**

Les internes doivent effectuer au moins 2 semestres hospitaliers (Urgences, médecine polyvalente). Un stage en CHU n'est pas obligatoire

### **AFFECTATION DE STAGE**

Les postes agréés sont offerts tous les 6 mois et le choix est placé sous la responsabilité du directeur de l'ARS

Chaque lieu de stage fait l'objet d'une procédure d'agrément, les lieux de stage peuvent faire l'objet d'une évaluation sur site par une commission missionnée par l'UFR.

### **STAGES HORS SUBDIVISION REGLES GENERALES**

Les stages hors de la Faculté d'affectation et de la région obéissent aux directives du décret définissant les règles des DES de spécialités médicales.

### **VALIDATION DU STAGE**

Le Directeur d'UFR se prononce semestriellement sur la validation des stages, au vu des appréciations critériées, formulées par les responsables de stage.

Une non validation oblige à effectuer un nouveau stage.

Le stage n'est pas validé lorsqu'il est interrompu **pendant plus de 2 mois** dans les cas de maternité, maladie, accident du travail, disponibilité, motifs disciplinaires.

## LIEUX DE STAGES HOSPITALIERS

Les services agréés pour la médecine générale ne reçoivent pas tous des internes.  
Le nombre de postes offerts au choix chaque semestre est fluctuant et nécessairement réduit.

### HOPITAUX RECEVANT HABITUELLEMENT DES INTERNES



## STAGES EXTRA-HOSPITALIERS

Les étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle de médecine générale doivent accomplir au moins deux stages de six mois à temps plein auprès de médecins généralistes agréés en tant que Maîtres de stage des Universités : un stage de premier niveau au cours de la phase socle et un SASPAS au cours de la phase d'approfondissement. Ils peuvent même en accomplir quatre s'ils choisissent un stage « santé de la femme et de l'enfant » et un stage libre auprès de MSU médecins généralistes agréés pour ces stages.

Chaque MSU est agréé selon une procédure identique à celle prévue pour les stages hospitaliers. Tous les MSU ont signé une convention avec le centre hospitalier régional et l'université de Dijon.

Les sites (ou réseaux) de stage accueillant les IMG sont répartis sur toute la région, constitués par un groupe de MSU, au sein duquel un coordonnateur est chargé de l'organisation pratique du stage.

### LE STAGE CHEZ LE PRATICIEN EN MEDECINE GENERALE Ou stage de premier niveau

#### **DUREE**

Le stage est effectué à plein temps sur une période de six mois auprès de MSU.

Une semaine de stage représente 10 demi-journées dont 2 sont consacrées à la formation facultaire et personnelle.

Ce stage s'effectue au cours de la phase socle ( 1<sup>e</sup> ou 2<sup>ème</sup> semestre du 3<sup>ème</sup> cycle, dérogatoirement et exceptionnellement 3<sup>ème</sup>).

#### **CONDITIONS DU DEROULEMENT DU STAGE**

##### ***1. Lieux dans lesquels le stage peut être effectué***

Le stage s'effectue sous la responsabilité de MSU exerçant leur activité dans un cabinet médical, un dispensaire, un service de santé scolaire ou tout autre centre agréé dans lequel les médecins généralistes dispensent des soins premiers, ou participent au contrôle des soins à l'exclusion des services hospitaliers.

##### ***2. Procédure de choix du stage***

Le choix du site (ou réseau) de stage s'effectue sous la responsabilité de l'UFR et selon les mêmes critères et dans les mêmes conditions que celles fixées pour le choix de stages hospitaliers.

##### ***3. Conditions d'accomplissement du stage***

Le semestre de formation pratique en médecine générale est accompli de façon continue.

Il se déroule pour l'essentiel dans un ou plusieurs cabinets libéraux.

Lorsque le stage s'effectue chez plusieurs médecins, un des maîtres de stage a le soin de coordonner les différentes périodes du stage de l'interne.

Au cours du stage, l'étudiant peut s'absenter deux demi-journées par semaine en vue de sa formation théorique. Il peut en plus consacrer, après accord des MSU et du DMG, quelques journées à l'accomplissement d'un stage dans une structure telle qu'une pharmacie, un cabinet infirmier, de kinésithérapeute.. lorsqu'il effectue un stage de 6 mois en cabinet libéral

#### **4. Progression du stage**

Le stage comporte une **phase d'observation** au cours de laquelle le stagiaire se familiarise avec l'environnement, une **phase semi-active** au cours de laquelle il peut effectuer des actes en présence du maître de stage, et une **phase active** au cours de laquelle il peut accomplir seul des actes. Le maître de stage doit pouvoir intervenir en cas de besoin.

La progression du stage est organisée par le MSU coordonnateur.

Une évaluation est organisée avant la fin du 6ème mois de stage. Elle donne lieu à des rendez-vous pédagogiques entre les MSU et en présence du stagiaire.

L'interne doit lui aussi remplir une évaluation de son réseau de stage et la faire parvenir au DMG.

#### **5. Situation du stagiaire en phase active vis à vis de l'Assurance Maladie**

Lors de la phase active du stage, les stagiaires accomplissent des actes en leur nom propre.

Dans ce cas, le stagiaire signe l'exécution de l'acte. Sa signature est accompagnée de son nom et de son prénom et de la mention manuscrite "interne en stage".

Sur la feuille de maladie doit figurer également sous la case où est indiqué le montant des honoraires la mention "perçus pour le compte du Docteur... (nom et prénom du maître de stage) avec la signature de l'interne.

En l'absence de carte professionnelle personnelle, il n'est pas possible d'utiliser les FSE (Feuille de Soins Electronique) lorsque l'interne exerce seul.

## **AFFECTATION**

Les internes choisissent un site (ou réseau) de stage au cours des opérations semestrielles, au même titre qu'un stage hospitalier. Ils prennent immédiatement contact avec le MSU coordonnateur du réseau choisi, afin de signer la convention et d'établir le calendrier et l'organisation du stage. Un interne en stage de premier niveau ne peut choisir son tuteur comme maître de stage.

## **VALIDATION DU STAGE**

La validation de chaque stage est prononcée par le Directeur de l'UFR sur proposition du Département de médecine générale et du MSU coordonnateur, au vu des appréciations critériées formulées par l'ensemble des MSU du réseau de stage.



## **STAGE EN AUTONOMIE EN MEDECINE AMBULATOIRE**

Ce stage est prévu en cours du 5<sup>ème</sup> ou du 6<sup>ème</sup> semestre.

Ce stage s'effectue auprès et sous la responsabilité de MSU exerçant la médecine générale (groupe de plusieurs cabinets médicaux, cabinet médical de groupe, maison de santé..)

L'interne travaillera en autonomie totale, avec l'entourage pédagogique d'un superviseur appartenant à l'unité qui l'accueille ; il devra réaliser un nombre d'actes médicaux suffisants (900 à 1500) et participer aux réunions pédagogiques individuelles et collectives.

Ce stage pourra être complété de formations complémentaires chaque fois que nécessaire.

## **STAGE SANTE FEMME ENFANT**

Ce stage peut être choisi soit dans les stages hospitaliers agréés pour la médecine générale, soit dans les stages ambulatoires agréés à ce titre.

## **STAGE LIBRE**

Ce stage peut être choisi soit dans les stages hospitaliers agréés pour la médecine générale, soit comme un deuxième SASPAS.

**- III -**

**LES MAITRES DE STAGE**

*(Voir Annexe 1- Liste Maitres  
de Stage Universitaires -MSU-)*

**- IV -**

**FORMATION FACULTAIRE**

# ***ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS FACULTAIRES***

## ***FORMATION FACULTAIRE***

### **ORGANISATION**

Le Conseil d'UFR, sur proposition du Département de médecine générale et après avis de l'enseignant Coordonnateur fixe les modalités d'organisation des enseignements et les règles de leur validation.

Cet Enseignement facultaire comporte :

- des séminaires au rythme de deux obligatoires par an
- des ateliers pratiques au rythme de quatre obligatoires par semestre.
- un enseignement par tutorat dit tutorat « pédagogique »

Les étudiants doivent **obligatoirement** suivre tous les enseignements facultaires.

## **Le Séminaire d'Accueil**

Il est organisé annuellement pour tous les internes entrant dans le 3<sup>ème</sup> Cycle de Médecine Générale. Obligatoire, il est consacré à la présentation de l'ensemble du DES : (Prise de contact - présentation du 3<sup>ème</sup> cycle et des enseignants- conseils divers – présentation du tutorat – travail personnel attendu - projet de carrière- Recherche - Choix des stages –modalités de validation- formations complémentaires - thèse en MG...).

## **LES ENSEIGNEMENTS FACULTAIRES**

### **Les Séminaires**

Ils se déroulent à DIJON au rythme de 2 séminaires par an et font une large place à des méthodes interactives.

Six séminaires sont obligatoires sur les trois années:

**-En 1<sup>ère</sup> année de 3<sup>ème</sup> cycle (T1) : le séminaire de rentrée et le séminaire Récit de Situation Complexe Authentique et traces d'apprentissage.**

**-En 2<sup>ème</sup> année de 3<sup>ème</sup> cycle (T2) : les séminaires « Gestion des pathologies chroniques et poly pathologies et/ou complexes » et « Préparation à la thèse ».**

**-En 3<sup>ème</sup> année de 3<sup>ème</sup> cycle (T3) : « Organisation des soins » et « Installation, remplacement, environnement professionnel »**

### **Les Enseignements par tutorat**

Ils sont de deux types :

**- des enseignements sous forme de « Groupe d'échange et d'analyse de pratiques (GEAP) » (3 séances par semestre)**

Ces Enseignements dirigés sont organisés par les tuteurs sur le site de la faculté de médecine de Dijon.

Les séances durent 3 heures environ.

**Elles sont supervisées par les tuteurs.**

Chaque interne doit avoir effectué un travail préparatoire au groupe d'échange de pratiques en colligeant une situation clinique et devra faire un travail ultérieur à présenter au groupe d'échange suivant.

Deux séances sont consacrées à une situation vécue par l'interne.

Une 3<sup>ème</sup> séance par semestre (dite GEAP RSCA) est consacrée au travail sur des récits de situation clinique complexe en situation authentique (RSCA) ; chaque interne doit s'y présenter avec un RSCA visé par son tuteur auquel il aura été présenté un mois au moins avant la date de cette séance. La venue à cette séance sans RSCA préalablement validé par le tuteur entraînera l'invalidation d'office de la séance.

**ATTENTION** : Aucun changement de GEAP ne pourra être pris en compte.

**- des réunions individuelles ou en petits groupes**

Ces enseignements sont organisés par les tuteurs, en un lieu fixé conjointement par le tuteur et le ou les internes, au rythme d'au moins deux par an ; une ou plusieurs séances supplémentaires peuvent être organisées à la demande du tuteur ou de l'interne.

## **Les Ateliers**

Ils sont tous réalisés à Dijon plusieurs fois par an. L'inscription préalable à chaque atelier auprès du secrétariat du Département de Médecine Générale est obligatoire ; en l'absence d'inscription, la participation à l'atelier ne pourra pas être acceptée.

Le nombre de places à chaque atelier étant limité, il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible pour ne pas se retrouver sans place lors de la dernière réalisation annuelle de l'atelier. Tout atelier non réalisé dans l'année pourra entraîner une prolongation du DES (voir plus loin le chapitre « Modalités de validation »)

Ces ateliers sont :

**-En T1 les ateliers : Recherche bibliographique, Nomenclature, Etude de formulaires, Communication niveau 1**

**-En T2 les ateliers : Gestion des urgences et demandes de soins non programmés en pratique de médecine générale, Infiltrations, Suivi de la femme (Gestes courants en gynécologie), Gestes courants en ophtalmologie et ORL au cabinet du médecin généraliste**

**-En T3 les ateliers : Santé du couple (Sexologie), Prévention, Maintien au domicile et soins de support, Communication niveau 2**

## **Formations complémentaires**

Les internes devront obligatoirement durant leur 3<sup>ème</sup> cycle, avoir satisfait aux deux exigences suivantes dans le cadre de la participation et initiation à la F.M.C.:

-l'interne doit participer activement à plusieurs séances de **F.M.C** (3 séances minimum - Séances de FMC des associations, congrès...); attestations de présence et traces d'apprentissage attesteront de leur réalisation

-et à un **test de lecture** d'une revue de médecine générale (Exercer ou Prescrire ou Médecine) au moins une année sur les 3 de l'internat de médecine générale. Il est recommandé de le faire la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> année pour avoir sa validation à la fin de votre cursus.

# MODALITES de VALIDATION du D.E.S. de MEDECINE GENERALE

**L'évaluation s'appuie sur le port folio ; le tuteur est l'enseignant qui supervise la tenue du port folio.**

## **Phase socle**

Pour valider la phase socle de leur DES de Médecine Générale, les étudiants inscrits à l'UFR des sciences de santé de Bourgogne doivent valider :

◆ **2 stages :**

« Urgences » et « niveau 1 chez le praticien de médecine générale » (ou « médecine polyvalente » **uniquement si un stage chez le praticien n'a pu être proposé**).

La phase socle ne sera validée qu'à l'issue de la réalisation et de la validation de de ces 2 stages.

**Le Directeur d'UFR se prononce semestriellement sur la validation des stages, au vu des appréciations critériées, formulées par les responsables de stage.**

◆ **Les enseignements facultaires :**

- Le séminaire de rentrée
- Le séminaire RSCA/traces d'apprentissage
  
- Les 4 ateliers de la première année
- Les 6 GEAP de l'année

La validation des enseignements facultaires repose sur la présence aux enseignements, la participation aux exercices proposés et la présence de traces d'apprentissage dans le port folio ; pour les GEAP, la validation nécessite également l'utilisation de la grille de recueil de cas clinique.

Le jury qui recevra l'étudiant pour valider la phase socle se réunira annuellement les 15 premiers jours de septembre et six mois plus tard (15 premiers jours de Mars) pour la session de rattrapage

## **Phase d'approfondissement**

Pour valider la phase d'approfondissement de leur DES de Médecine Générale, les étudiants inscrits à l'UFR des sciences de santé de Bourgogne doivent valider :



- ◆ **Les 4 stages** : « Médecine adulte polyvalente » (ou « niveau 1 chez le praticien si ce stage n'a pu être réalisé lors de la phase socle), « Santé mère et enfant », « SASPAS » et « Stage libre ».

Le Directeur d'UFR se prononce semestriellement sur la validation des stages, au vu des appréciations critériées, formulées par les responsables de stage.

- ◆ **Les enseignements facultaires :**
  - les 4 séminaires restants
  - les huit ateliers des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années
  - les 12 GEAP

La validation des enseignements facultaires repose sur la présence aux enseignements, la participation aux exercices proposés et la présence de traces d'apprentissage dans le port folio ; pour les GEAP, la validation nécessite également l'utilisation de la grille de recueil de cas clinique.

### **Absence aux enseignements facultaires obligatoires**

- ◆ Toute absence à un enseignement devra faire l'objet d'un justificatif ; elle pourra entraîner une prolongation du DES sur avis de la commission d'évaluation.
- ◆ Une seule absence avec justificatif au cours des 3 années pourra faire l'objet d'un rattrapage dont la nature sera décidée par la Commission d'Evaluation ; au-delà toute absence supplémentaire entrainera une prolongation du DES.

### **Validation du DES**

Outre la validation des 6 stages, et des enseignements facultaires des phases socle et d'approfondissement, l'étudiant devra justifier :

- ◆ **De la réalisation d'un Test de Lecture validé dans la revue choisie**
  - ◆ **De la participation à des séances de formation continue**
  - ◆ **De la présentation d'un port folio visé par le tuteur dont la validation sera soumise à un jury lors d'une soutenance; ce port folio comprend :**
    - Un document de synthèse où figure le cursus
    - Un sommaire des différents documents contenus dans le port folio
    - Le Journal de Bord
    - Les traces d'apprentissage recueillies au cours des 3 années de DES
- comportant :
- Obligatoirement un RSCA semestriel, soit 6 RSCA pour les 3 années.
  - Les autres traces d'apprentissage recueillies au cours des stages, séminaires, ateliers, et toutes formations auxquelles l'interne aura assisté.

- Les traces de participation à la formation médicale continue (test de lecture d'une revue de médecine générale, compte rendu des séances de FMC ou de congrès)
- Un résumé des compétences acquises pendant les trois années de formation au cours de ces apprentissages.

**Le jury devant valider le portfolio est désigné par le département de médecine générale. Il comprend le directeur du DMG et des enseignants agréés.  
La soutenance du portfolio devant ce jury se tiendra annuellement fin septembre-début octobre et 6 mois plus tard pour la session de rattrapage (fin mars-début avril)**

## **DELAI**

Le DES de médecine générale devra avoir été validé au plus tard 6 ans après l'entrée en DES

**- V-**

**- STATUT DE L'INTERNE**

## **FONCTIONS**

Les internes exercent des fonctions de prévention, de diagnostic et de soins par délégation et sous la responsabilité du praticien dont ils relèvent.

Les obligations de fonction sont de 10 demi-journées par semaine : la participation au service de gardes et d'astreintes à l'hôpital est obligatoire.

L'interne dispose de 2 demi-journées par semaine pour sa formation théorique.

## **NOMINATION**

Ils sont rattachés administrativement à un CHU par décision de l'ARS.

Ils sont nommés par le Directeur de ce CHU.

## **RÉMUNÉRATION**

Elle est assurée par l'établissement hospitalier dans lequel les internes sont affectés.

(Sauf si - établissement hospitalier militaire  
- établissement hospitalier privé  
- organisme extra-hospitalier  
- praticien agréé  
dans ce cas, c'est le CHU de rattachement qui assure la rémunération).

Pendant la durée du stage pratique en médecine générale et le SASPAS, les internes sont rémunérés selon les mêmes modalités que celles prévues pour les stages hospitaliers des internes, sur des crédits figurant au budget du Ministère de la Santé.

Cette rémunération est identique à celle versée aux internes de même ancienneté.

## **CONGES**

### **Congés annuels**

Les internes ont droit à un congé de **30 jours ouvrables par an**, le samedi étant décompté comme jour ouvrable au cours de ce congé.

Lors de leur stage chez le praticien (Stage 1er niveau ou SASPAS) les internes peuvent prétendre à un congé de 15 jours ouvrables consécutifs qui leur seront systématiquement décomptés de leurs congés annuels. Ces congés sont soumis à l'accord préalable du MSU coordonnateur.

### **Congés de maternité**

Il est d'une durée égale à celle prévue par la législation de la Sécurité Sociale.

## **Congés de paternité**

Les pères pourront bénéficier d'un congé de paternité d'une durée de 11 jours consécutifs (18 pour naissances multiples) à prendre dans les 4 mois suivant la naissance. Ce congé peut se cumuler avec le congé de trois jours accordés précédemment par le code du travail (référence décrets n° 2001-1352-1353 du 28 décembre 2001).

## **Congés de maladie**

Pendant les 3 premiers mois, les 2/3 de la rémunération sont garantis et la moitié de celle-ci pendant les 6 mois suivants.

Un congé de longue maladie peut être accordé pour une période de 30 mois.

Une rémunération complète est versée en cas de maladie ou d'accident imputable à l'exercice des fonctions.

**N.B.** : Lorsque, au cours d'un semestre, un interne interrompt ses fonctions pendant **plus de deux mois** dans les cas de maternité, maladie, accident du travail, disponibilité, motifs disciplinaires, **le stage n'est pas validé.**

## ***MISE EN DISPONIBILITE***

- ☛ Elle peut être accordée :
  - pour accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant
  - après une grossesse
- ☛ Après 6 mois de fonctions effectives,
  - pour études et recherches présentant un intérêt général
  - pour stage de formation
- ☛ Après un an de fonctions effectives,
  - pour stage de formation

## ***ASSURANCES***

- ◆ L'interne en médecine générale doit obligatoirement avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle.  
Il en est de même pour une assurance automobile éventuelle.
  - ◆ Pour son assurance maladie, il bénéficie du régime de la *sécurité sociale* pendant toute la durée de son internat.
-

---

## **AVIS IMPORTANT AUX INTERNES EN SEMESTRE AUPRES DU PRATICIEN**

Les textes, dans leur forme actuelle, sont très précis sur plusieurs points.

- **Le remplacement d'un MSU auprès duquel s'effectue le stage est rigoureusement interdit pendant le semestre de stage chez ce praticien.** Le stagiaire ne doit percevoir aucune rémunération autre que son salaire.
  
- **Les gardes hospitalières sont autorisées**, dans la limite de quatre par mois, et sous réserve de l'accord triple du Chef de service, du Directeur de l'hôpital, et du MSU coordonnateur du stage.
  
- **L'interne en stage ne peut assurer une garde pour le compte de son maître de stage** mais peut bien sûr l'accompagner au cours de sa garde.
  
- **Toute difficulté doit rapidement et impérativement être signalée au coordonnateur du stage**, qui proposera en liaison avec le DMG les mesures éventuellement nécessaires.
  
- D'une manière générale, il est souhaitable que les responsables de stages hospitaliers ou généralistes ainsi que les internes informent le Directeur du DMG de **toute difficulté apparaissant en cours de cursus.**

**- VI -**

**DIVERS**

## ***LICENCE DE REMPLACEMENT***

L'autorisation est délivrée par le Conseil départemental de l'Ordre des médecins pour une durée maximale de 1 an. Elle est renouvelable tous les ans dans les mêmes conditions jusqu'à obtention de la thèse (renouvelable jusqu'à 3 ans maximum après la fin du DES)

## ***PRIX DE THESE EN MEDECINE GENERALE***

Un prix de thèse est organisé tous les ans. Il est doté par la section généraliste de l'Union Régionale des Professionnels de santé -Médecins Libéraux (U.R.P.S.-M.L.). Il est ouvert à tous les médecins ayant soutenu une thèse de médecine générale dans l'année.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Département de Médecine Générale.

## ***REFERENCES - TEXTES***

Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine  
NOR : MENS1712264A

Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine  
NOR: MENS1708241A



# ADRESSES UTILES

## **DÉPARTEMENT DE MÉDECINE GÉNÉRALE**

BATIMENT B1 : Secrétariat : Lydie MONTAGNON  
UFR des Sciences de Santé 7 Bd Jeanne d'ARC  
BP 87900 - 21079 DIJON CEDEX  
E.Mail : [lydie.montagnon@u-bourgogne.fr](mailto:lydie.montagnon@u-bourgogne.fr)

Tel : 03 80.39.33.14

Fax : 03.80.39.34.31

BATIMENT B2 : Equipe enseignante  
2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny

Tel : 03.80.39.34.91

## **SCOLARITÉ 3ème CYCLE**

BP 87900 - 21079 DIJON CEDEX  
E.Mail : [nathalie.ustun@u-bourgogne.fr](mailto:nathalie.ustun@u-bourgogne.fr)

Tél. : 03.80.39.33.05

## **DOYEN**

### **Pr. Marc MAYNADIE**

BP 87900 -21079 DIJON CEDEX  
E.Mail : [Doyen.Medecine@u-bourgogne.fr](mailto:Doyen.Medecine@u-bourgogne.fr)

Tél. : 03.80.39.33.04

### **Pr. Jean-Noël BEIS - Professeur Universitaire**

*Directeur du Département de Médecine Générale*  
MUSSP 10, rue Fontaine du Mail – 21300 CHENOVE  
E.Mail : [jean-noel.beis@u-bourgogne.fr](mailto:jean-noel.beis@u-bourgogne.fr)

Tél. : 03.80.52.02.06

Fax : 03.80.58.73.94

### **Pr. Gilles MOREL - Professeur Associé**

4, rue Claus Sluter – 21000 DIJON  
E-Mail : [gilles.morel@u-bourgogne.fr](mailto:gilles.morel@u-bourgogne.fr)

Tél. : 03.80.73.62.28

Fax : 03.80.73.10.41

### **Pr Didier CANNET - Professeur Associé**

8 rue Paul Bouchard- 21200 BEAUNE  
E.Mail : [didier.cannet@u-bourgogne.fr](mailto:didier.cannet@u-bourgogne.fr)

Tél : 03.80.24.72.66

### **Pr François MORLON - Professeur Associé**

84D, rue Faubourg Raines – 21000 DIJON  
E. Mail : [morlon.dr@wanadoo.fr](mailto:morlon.dr@wanadoo.fr)

Tél. : 03.80.41.54.71

Fax : 03.80.48.59.92

### **Dr Clément CHARRA - Maître de Conférences Associé**

9 rue François - 21550 LADOIX SERRIGNY  
E. Mail : [clement.charra@u-bourgogne.fr](mailto:clement.charra@u-bourgogne.fr)

Tél. : 03.80.26.49.00

### **Dr Arnaud GOUGET - Maître de Conférences Associé**

5 rue du 23 janvier 71700 TOURNUS  
E. Mail : [arnaudgouget.dr@orange.fr](mailto:arnaudgouget.dr@orange.fr)

Tél. : 03.85.32.32.00

Fax :

### **Dr Anne WALDNER - Maître de Conférences Associé**

13 Bd de Sévigné - 21000 DIJON  
E. Mail : [dr.anne.waldner@wanadoo.fr](mailto:dr.anne.waldner@wanadoo.fr)

Tél. : 03.80.74.95.20

Fax :

### **Dr Rémy DURAND - Maître de Conférences Associé**

Place de la Mairie 21700 CORGOLOIN

Tél. : 03.80.62.90.51

Fax :

E. Mail : [r.durand@sfmtg.org](mailto:r.durand@sfmtg.org)

**Dr Benoît DAUTRICHE** -*Maître de*  
*Conférences* *associé*

Tel : 03.80.52.52.06

10 rue de la fontaine du mail 21300 CHENÔVE

E. mail : [benoit.dautriche@u-bourgogne.fr](mailto:benoit.dautriche@u-bourgogne.fr)

<b>Dr Katia MAZALOVIC</b>	Chef de Clinique associé	<a href="mailto:katia.mazalovic@u-bourgogne.fr">katia.mazalovic@u-bourgogne.fr</a>
<b>Dr Claire ZABAWA</b>	Chef de Clinique associé	<a href="mailto:claire.zabawa@u-bourgogne.fr">claire.zabawa@u-bourgogne.fr</a>
<b>Dr Pierre-Henri ROUX-LEVY</b>	Chef de clinique des universités	<a href="mailto:pierre-henri.roux-levy@u-bourgogne.fr">pierre-henri.roux-levy@u-bourgogne.fr</a>
<b>Dr Aurore LECUELLE</b>	Chef de Clinique des universités	<a href="mailto:aurore.lecuelle@u-bourgogne.fr">aurore.lecuelle@u-bourgogne.fr</a>
<b>Dr Ludivine ROSSIN</b>	Chef de Clinique des universités	<a href="mailto:ludivine.rossin@u-bourgogne.fr">ludivine.rossin@u-bourgogne.fr</a>

### **A.R.S.**

Madame JANDIN – Monsieur MONTUREUX  
Diapason – 2 place des Savoirs  
21000 DIJON  
[xavier.montureux@ars.santé.fr](mailto:xavier.montureux@ars.santé.fr)

Tél. : 03.80.41.98.05

Tél. : 03.80.41.98.08

### **C.H.U. - Direction des Affaires Médicales**

Madame LONCHAMPT  
10 Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny  
21034 DIJON CEDEX  
[adeline.lonchampt@chu-dijon.fr](mailto:adeline.lonchampt@chu-dijon.fr)

Tél. : 03.80.29.38.58

## **VII – ANNEXES**

## ANNEXE 1 – LISTE DES MAITRES DE STAGE AGREES

GENRE	NOM	PRENOM	2ème cycle	2ème et 3ème Cycle	Téléphone	Portable	Adresse Mail	Département	N°	Adresse	Complément Adresse	Code Postal	VILLE
Dr.	ALIBERT	Didier	X	X	03 80 47 24 10	06 83 16 90 76	<a href="mailto:alibert.didier@wanadoo.fr">alibert.didier@wanadoo.fr</a>	21	21	21 Avenue de Sprendlingen		21110	GENLIS
Dr.	ANDRAL	Jérôme	X	X	03 86 33 67 93	06 26 06 54 31	<a href="mailto:andral.jerome@wanadoo.fr">andral.jerome@wanadoo.fr</a>	89	4	Place de la fontaine		89440	JOUX LA VILLE
Dr.	AUGUEUX	Julien	X	X	03 85 92 01 42	06 64 52 89 40	<a href="mailto:augueux.julien@neuf.fr">augueux.julien@neuf.fr</a>	71	4	Route de Davenay		71390	BUXY
Dr	BADET	Laurence	X	X	03 85 91 42 55	06 25 05 66 73	<a href="mailto:lbadet001@cegetel.rss.fr">lbadet001@cegetel.rss.fr</a>	71	12	rue des Champs		71150	FONTAINES
Dr.	BAKRY	Annick	X	X	03 86 32 39 40	06 74 95 42 70	<a href="mailto:annick.bakry651@orange.fr">annick.bakry651@orange.fr</a>	89	2	Rue de l'Abreuvoir	Maison de Santé	89420	GUILLON
Dr.	BANCET	Nathalie	X	X	03 85 46 13 16	06 61 13 78 63	<a href="mailto:nat.bancet@gmail.com">nat.bancet@gmail.com</a>	71	1	Rue Frédéric Mistral		71100	CHALON SUR SAONE
Dr.	BARAT	Florie	X	x	03 80 26 21 24 03 80 21 21 81	06 88 98 21 26	<a href="mailto:florie.barat@gmail.com">florie.barat@gmail.com</a>	21	7	ter route de Volnay		21190	MEURSAULT
Dr.	BARBARIN	Jean-Luc	X	X	03 85 49 99 41	06 11 71 47 95	<a href="mailto:dr.jlbarbarin@orange.fr">dr.jlbarbarin@orange.fr</a>	71		Rue des Grands Bois		71490	COUCHES
Dr	BAREAU	Elise	X	X	03 85 85 24 15	06 09 71 68 79	<a href="mailto:elise.bareau@outlook.fr">elise.bareau@outlook.fr</a>	71	3	Rue du Port		71130	GUEUGNON
Dr	BARDIAUX	Amelie	x	x	03 86 36 41 82	06 61 80 26 76	<a href="mailto:ameliebardiaux@hotmail.com">ameliebardiaux@hotmail.com</a>	58	24	rue Simone Veil	MSP	58600	GARCHIZY
Dr.	BARTHEZ	Catherine	X	X	03 85 60 49 30	06 98 32 06 45	<a href="mailto:catherine.barthez@gmail.com">catherine.barthez@gmail.com</a>	71		2 chemin du Pérou	Maison de Santé	71480	CUISEAUX
Dr.	BAVOIL	Armelle			03 86 80 12 49	06 14 99 47 14	<a href="mailto:drarmellebavoil@gmail.com">drarmellebavoil@gmail.com</a>	89	5	Place Henri Dunant		89400	MIGENNES

Dr.	BEAUGRAND	Jérôme	X	X	03 86 34 29 30	06 79 78 30 60	<a href="mailto:jerome.beaugrand@wanadoo.fr">jerome.beaugrand@wanadoo.fr</a>	89	7	Rue du Général Leclerc		89200	AVALLON
Dr.	BEGRAND	Francis	x		03 25 32 12 65	06 98 36 09 24	<a href="mailto:begrand-francis@wanadoo.fr">begrand-francis@wanadoo.fr</a>	52	3	rue du 14 juillet		52000	CHAUMONT
Dr.	BEIS	Jean-Noël	X	X	03 80 52 52 06	06 16 30 31 67	<a href="mailto:jn.beis@free.fr">jn.beis@free.fr</a>	21	10	MUSSP 10 rue Fontaine du Mail		21300	CHENOVE
Dr	BEL	Raphaël	X	X	03 85 49 14 08	06 22 91 35 66	<a href="mailto:docteur.bel@gmail.com">docteur.bel@gmail.com</a>	71	1	Route de la Chapelle		71240	LALHEUE
Dr.	BERGER	Philippe	X	X	03 86 63 45 45	06 08 28 56 08	<a href="mailto:phil.berger@wanadoo.fr">phil.berger@wanadoo.fr</a>	89	9	Rue Charles de Gaulle		89110	AILLANT SUR THOLON
Dr	BERNARD	David			03 25 87 60 86	06 74 45 86 29	<a href="mailto:david_bernard_fr@yahoo.fr">david_bernard_fr@yahoo.fr</a>	52	1	Impasse Ménétrier		52200	SIANTS GEOSMES
Dr.	BEROUD- BRIOUL	Céline	X		03 86 21 88 00	06 50 44 98 69	<a href="mailto:drberoudceline@orange.fr">drberoudceline@orange.fr</a>	58	8 bis	Avenue Louis Fouchère	Pôle Médical de la Cité	58640	VARENNES- VAUZELLES
Dr.	BETTINGER	Rémi	X	X	03 80 91 06 20	06 82 45 71 43	<a href="mailto:remi.bettinger@wanadoo.fr">remi.bettinger@wanadoo.fr</a>	21	14	Rue du Dr Regnault		21400	CHATILLON SUR SEINE
Dr.	BIAUD	Jean-Michel	X	X	03 86 96 22 73		<a href="mailto:jean-michel.biaud.medecin@wanadoo.fr">jean-michel.biaud.medecin@wanadoo.fr</a>	89	2	Route de Laroche		89320	CERISIERS
Dr	BILLET	Arnaud	x	x	03 86 59 90 94	06 64 96 57 13	<a href="mailto:docbilletarnaud58@gmail.com">docbilletarnaud58@gmail.com</a>	58	41	Avenue du Champ du Seigneur	MSP du Pays Charitois	58400	LA CHARITE sur LOIRE
Dr.	BILLIARD	Pierre-Yves	X	X	03 86 20 07 86		<a href="mailto:pierre-yves.billiard@wanadoo.fr">pierre-yves.billiard@wanadoo.fr</a>	58	6	Bis Avenue du Champ de Foire		58800	CORBIGNY
Dr.	BLANC	Maryline	X	X	03 85 58 80 08	06 77 58 01 79	<a href="mailto:maryline.blanc@gmail.com">maryline.blanc@gmail.com</a>	71	6	Rue Colette	Appart 2	71230	SAINT-VALLIER
Dr.	BLEY	Yannick	X	X	03 86 27 23 24	06 82 93 23 02	<a href="mailto:tikabi@yahoo.fr">tikabi@yahoo.fr</a>	58	3	Place des Promenades		58500	CLAMECY
Dr.	BLIN- BONNEVAL	Paule	X	X	03 80 64 29 05	06 85 21 13 39	<a href="mailto:paule.bonneval750@orange.fr">paule.bonneval750@orange.fr</a>	21	4	Rue de L'Etang		21210	SAULIEU
Dr.	BOISSELIER	Christophe	X	X	03 80 78 78 50	06 11 27 61 14	<a href="mailto:docteur.boisselier@orange.fr">docteur.boisselier@orange.fr</a>	21	2	Boulevard Winston Churchill	Résidence l'Îlet Bleu - Bât D	21000	DIJON
Dr	BONIS	Anne-Laure	x	x	09 72 61 22 92	06 81 41 93 56	<a href="mailto:docteurbonis@gmail.com">docteurbonis@gmail.com</a>	21	40	Rue Charles Dumont		21000	DIJON
Dr.	BONNARDOT	Philippe	X	X	03 86 92 67 50	06 11 27 57 06	<a href="mailto:philippe.bonnardot@wanadoo.fr">philippe.bonnardot@wanadoo.fr</a>	89	58	Rue Pierre Larousse		89400	MIGENNES
Dr.	BONNIEL	Claude	X	X	03 85 36 62 84	06 09 93 29 79	<a href="mailto:dr.bonniet@wanadoo.fr">dr.bonniet@wanadoo.fr</a>	71		Espace Santé	Place de la Chapelle	71960	LA ROCHE VINEUSE

Dr.	BONNOT	Philippe	X	X	03 80 95 45 25	06 47 59 44 07	<a href="mailto:docphilbonnot@orange.fr">docphilbonnot@orange.fr</a>	21	3	Rue Colombier		21120	IS-SUR-TILLE
Dr	BORGES	Victor	x	x	03 80 29 83 10	06 76 57 49 70	<a href="mailto:dr.borges@maison-medicale-brazey.fr">dr.borges@maison-medicale-brazey.fr</a>	21	14	Rue de Verdun		21470	BRAZEY-EN-PLAINE
Dr.	BORSOI	Pascal	x	x	03 85 73 02 85	06 81 16 66 28	<a href="mailto:pascal.borsoi@orange.fr">pascal.borsoi@orange.fr</a>	71	15	Rue d'Autun		71710	MONTCENIS
Dr.	BOUHEDDA	Lyazid	X	X	03 85 57 34 04	06 34 54 53 00	<a href="mailto:lyazid.bouhedda@esculape71300.fr">lyazid.bouhedda@esculape71300.fr</a>	71	22	Bd De Lattre de Tassigny		71300	MONTCEAU LES MINES
Dr.	BOURGEOISAT	Claire	X		03 85 59 88 80	06 70 59 61 10	<a href="mailto:claire.bourgeoisat@orange.fr">claire.bourgeoisat@orange.fr</a>	71	3	rue de la Liberté	MSP du Clunisois	71250	CLUNY
Dr.	BOYER	André	X	X	03 86 61 39 18	06 15 38 52 34	<a href="mailto:a.boyer20@wanadoo.fr">a.boyer20@wanadoo.fr</a>	58	41	Rue Saint-Etienne		58000	NEVERS
Dr.	BRENNER-GIRAULT	Evelyne	X	X	03 86 43 01 01	06 76 41 82 06	<a href="mailto:evelynebrenner@live.fr">evelynebrenner@live.fr</a>	89	2	Bld Maréchal Leclerc		89210	BRIENON-sur-ARMANCON
Dr.	BREUILLE	Dominique	X	X	03 86 41 58 96		<a href="mailto:dominique.breuille@wanadoo.fr">dominique.breuille@wanadoo.fr</a>	89	4	Rue de Druyes	Maison de Santé FORTERRE	89560	COURSON LES CARRIERES
Dr	BUI	Thanh	x		03 86 47 22 67	06 51 54 19 02	<a href="mailto:docbui Thanh@gmail.com">docbui Thanh@gmail.com</a>	89	26	Avenue de la République		89200	AVALLON
Dr.	BURGER	Jean-Philippe	X	X	03 85 70 23 72	06 13 65 23 26	<a href="mailto:cabinetmed0814@orange.fr">cabinetmed0814@orange.fr</a>	71	14	Rue de la Liberté		71430	PALINGES
Dr	BURTE	Clotilde	x	x	03 85 38 48 80	06 22 32 36 28	<a href="mailto:clotilde.burte@laposte.net">clotilde.burte@laposte.net</a>	71	17	Bd des Etats-Unis		71000	MACON
Dr.	CALVET	Denis	X	X	03 85 48 99 03	06 70 07 93 42	<a href="mailto:calvet.denis@wanadoo.fr">calvet.denis@wanadoo.fr</a>	71	35	Rue de l'Industrie		71100	CHALON SUR SAONE
Dr.	CANNET	Didier	X	X	03 80 24 72 66	06 67 20 80 11	<a href="mailto:didier.cannet@wanadoo.fr">didier.cannet@wanadoo.fr</a>	21	8	Rue Paul Bouchard		21200	BEAUNE
Dr.	CARAMELLA	Alexandra	X	X	03 84 70 12 72	06 68 27 10 02	<a href="mailto:alexandracaramella175@hotmail.com">alexandracaramella175@hotmail.com</a>	39	23	Bis Grande Rue		39410	SAINT-AUBIN
Dr.	CARAMELLA	Alexandre	X	X	03 84 70 12 72		<a href="mailto:ekxal@hotmail.com">ekxal@hotmail.com</a>	39	23	Bis Grande Rue		39410	SAINT-AUBIN
Dr.	CARRAT	Bruno	X	X	03 85 85 24 15	06 16 46 09 32	<a href="mailto:bcargue@wanadoo.fr">bcargue@wanadoo.fr</a>	71	3	Rue du Port		71130	GUEUGNON
Dr.	CATINEAU	Nathalie	X	X	03 80 62 90 51	06 81 68 67 86	<a href="mailto:nathalie.catineau@libertysurf.fr">nathalie.catineau@libertysurf.fr</a>	21	20	Place de la Mairie		21700	CORGOLOIN
Dr.	CATTIN	Yann	x		03 85 90 85 10	06 88 96 93 97	<a href="mailto:yann.cattin@gmail.com">yann.cattin@gmail.com</a>	71	10	allée Saint-Jean-Des-Vignes		71100	CHALON-SUR-SAONE
Dr.	CHALUMEAU	Claude	X	X	03 85 72 22 00	06 24 68 23 42	<a href="mailto:claudechalumeau@wanadoo.fr">claudechalumeau@wanadoo.fr</a>	71	6	Rue du Gallet		71330	SIMARD
Dr.	CHAMBEFORT	Cécile	X	X	03 85 98 10 51	06 09 73 23 27	<a href="mailto:c.chambefort@gmail.com">c.chambefort@gmail.com</a>	71	37	A Grande Rue		71590	GERGY
Dr.	CHAMPEAUX	Richard	X	X	03 86 32 39 40	06 07 74 92 61	<a href="mailto:richard.champeaux@wanadoo.fr">richard.champeaux@wanadoo.fr</a>	89	2	Rue de l'Abreuvoir		89420	GUILLON

Dr.	CHAMPEIL BOULOUX	Anne-Sophie	x	x	03 85 59 88 80	06 88 57 69 38	<a href="mailto:as.champeil@yahoo.fr">as.champeil@yahoo.fr</a>	71	3	Rue de la Liberte		71250	CLUNY
Dr.	CHAROLLAIS	Yvon	X	X	03 85 47 09 50	06 10 81 13 37	<a href="mailto:drcharollais@orange.fr">drcharollais@orange.fr</a>	71	13	B rue de la République		71620	ST MARTIN EN BRESSE
Dr.	CHARRA	Clément	X	X	03 80 26 49 00		<a href="mailto:drcharra@free.fr">drcharra@free.fr</a>	21	23	rue de Serrigny		21550	LADOIX-SERRIGNY
Dr.	CHASSERY	Didier	X	X	03 85 44 44 01		<a href="mailto:chasserydidier@msn.com">chasserydidier@msn.com</a>	71	13	Rue de la Gare	Maison Médicale de Givry	71640	GIVRY
Dr.	CHAUVE	Lionel	X	X	03 80 51 73 55	06 07 78 81 11	<a href="mailto:l.chauve@orange.fr">l.chauve@orange.fr</a>	21	8	Rue George Sand		21300	CHENOVE
Dr.	CHAVOT	Laurent	X	X	03 86 58 80 36	06 81 48 42 26	<a href="mailto:drchavot@wanadoo.fr">drchavot@wanadoo.fr</a>	58	24	rue Simone Veil		58600	GARCHIZY
Dr.	COINT	Raphaël	X	X	03 80 21 15 01	06 38 41 58 88	<a href="mailto:raphael.coint@wanadoo.fr">raphael.coint@wanadoo.fr</a>	21	11	Rue des Fossés		21250	SEURRE
Dr.	COLIN	Arnaud	x	x	03 86 61 35 53	06 76 84 83 39	<a href="mailto:arnaudcolin@gmail.com">arnaudcolin@gmail.com</a>	58	8	Bis Avenue Louis Fouchère		58640	VARENNES VAUZELLES
Dr.	COLLART-DUTILLEUL	Hervé	X	X	03 86 41 36 36	06 61 11 36 36	<a href="mailto:herve.dutilleul@wanadoo.fr">herve.dutilleul@wanadoo.fr</a>	89	40	Rue de la Porte d'en Haut		89240	CHEVANNES
Dr.	CORAZZA	Sylvie	X	X	03 86 98 20 95	06 87 08 43 05	<a href="mailto:docteur.corazzasyylvie@wanadoo.fr">docteur.corazzasyylvie@wanadoo.fr</a>	89	9	Bis Chemin des Archiens		89113	CHARBUY
Dr.	CORRASCOSA-BARBIER	Magali	X		03 85 49 99 41	06 85 93 88 98	<a href="mailto:dr.carrascosabarbier@gmail.com">dr.carrascosabarbier@gmail.com</a>	71		Rue des Grands Bois	Maison de Santé du Couchois	71490	COUCHES
Dr.	CUBILLÉ	Frédéric	X	X	03 80 78 07 07	06 15 33 01 09	<a href="mailto:docteur-cubille@orange.fr">docteur-cubille@orange.fr</a>	21	6	Avenue de la Concorde	Villa Concorde	21000	DIJON
Dr.	DA SILVA MOREIRA	Paulo	X	X	03 86 44 41 60	06 81 42 53 37	<a href="mailto:paulo.da.silva.moreira@orange.fr">paulo.da.silva.moreira@orange.fr</a>	89	1	Place du Château	Maison de la Santé	89520	ST SAUVEUR EN PUISAYE
Dr.	DASSONVILLE	Benoît	X	X	03 85 32 85 85	06 80 44 20 71	<a href="mailto:drdassonville@orange.fr">drdassonville@orange.fr</a>	71	7	Rue de la Manu	Maison de la Santé du Tournugeois	71700	TOURNUS
Dr.	DAUTRICHE	Benoît	X	X	03 80 52 52 06	06 76 94 77 87	<a href="mailto:dr.dautriche@mussp.fr">dr.dautriche@mussp.fr</a>	21	10	MUSSP 10 rue Fontaine du Mail		21300	CHENOVE
Dr.	DEBOST	Emmanuel	X	X	03 80 43 11 92	06 80 68 09 23	<a href="mailto:debost.emmanuel@orange.fr">debost.emmanuel@orange.fr</a>	21	36	Rue Albert Rémy		21370	PLOMBIERES LES DIJON
Dr.	DELAUNAY	Christophe	X	X	03 86 62 14 43		<a href="mailto:dr.deleunay@me.com">dr.deleunay@me.com</a>	89		Rue Jean-François de la Pérouse	Bâtiment 38	89300	JOIGNY
Dr.	DELESVAUX	Alexandre	X	X	03 74 85 00 00	06 64 67 84 91	<a href="mailto:alexandre.delesvaux@hotmail.fr">alexandre.delesvaux@hotmail.fr</a>	71	5	rue François Mitterand	Centre de Santé des Equipages	71300	MONTCEAU LES MINES
Dr.	DEMORTIERE	Philippe	X	X	03 85 52 25 61		<a href="mailto:p.demortiere@orange.fr">p.demortiere@orange.fr</a>	71		Cours Jean Monnet	Résidence Les Presles	71400	AUTUN

Dr.	DEPREZ	Philippe-Henri	X	X	03 85 49 99 44	06 81 25 18 08	<a href="mailto:philhenri.deprez@orange.fr">philhenri.deprez@orange.fr</a>	71			Maison de santé du Couchois	71490	COUCHES
Dr.	DESCHAMPS	Philippe	X	X	03 80 96 53 94	06 08 25 20 79	<a href="mailto:philippe.deschamps@wanadoo.fr">philippe.deschamps@wanadoo.fr</a>	21	21	Rue des Fossés du Couchant		21450	BAIGNEUX-LES-JUIFS
Dr.	DESCHARMES	Benoît	X	X	03 85 98 10 51	06 18 41 55 19	<a href="mailto:benoit.descharmes@wanadoo.fr">benoit.descharmes@wanadoo.fr</a>	71	37	A Grande Rue		71590	GERGY
Dr.	DESTERNES	Dominique	x	x	03 85 57 34 04	06 08 93 21 67	<a href="mailto:dominique.desternes@esculape71300.fr">dominique.desternes@esculape71300.fr</a>	71	22	Bd De Lattre de Tassigny		71300	MONTCEAU LES MINES
Dr.	DHAIBY	Firas	X	X	03 85 26 54 00	06 82 89 92 83	<a href="mailto:drdhaiby@orange.fr">drdhaiby@orange.fr</a>	71	8	rue Gambetta		71170	CHAUFFAILLES
Dr.	DIGUE	Christian	X	X	03 86 86 00 01	06 86 45 59 34	<a href="mailto:christian.digue@wanadoo.fr">christian.digue@wanadoo.fr</a>	89	16	Grande Rue		89500	EGRISSELLES LE BOCAGE
Dr.	DOMART	Jean-Louis	X	X	03 86 84 27 04	06 77 65 65 70	<a href="mailto:docteurjldomart@orange.fr">docteurjldomart@orange.fr</a>	58	32	Rue Gaston Blin		58290	MOULINS ENGLBERT
Dr.	DOUSSE	Martine	X	X	03 85 90 85 10 (03 85 87 75 20 Domicile)		<a href="mailto:dousse.martine71@orange.fr">dousse.martine71@orange.fr</a>	71	10	Les Allées St Jean des Vignes		71000	CHALONS S/SAONE
Dr.	DUCLOS	Eve	X	X	03 80 78 04 04	06 84 39 30 57	<a href="mailto:eve.duclos@wanadoo.fr">eve.duclos@wanadoo.fr</a>	21	65	Avenue Raymond Poincaré		21000	DIJON
Dr.	DURAND	Rémy	X	X	03 80 62 90 51	06 07 08 96 24	<a href="mailto:r.durand@sfgm.org">r.durand@sfgm.org</a>	21	20	Place de la Mairie		21700	CORGOLOIN
Dr.	ESPAZE	Karen	X	X	03 85 96 32 10	06 62 96 37 58	<a href="mailto:cots.karen71@orange.fr">cots.karen71@orange.fr</a>	71	1	A Rue du Quart du Bois		71380	LANS
Dr.	FAIDIX	Xavier	X	X	03 85 47 09 50	06 03 98 50 21	<a href="mailto:xfaidix@wanadoo.fr">xfaidix@wanadoo.fr</a>	71	13	Bis rue de la République		71620	SAINT MARTIN EN BRESSE
Dr.	FAIVRE	François	X	X	03 86 72 15 52		<a href="mailto:dr-faivre@wanadoo.fr">dr-faivre@wanadoo.fr</a>	89	4	Grande Rue		89000	PERRIGNY
Dr	FARIA	David	x	x	03 85 40 58 65	06 61 51 47 45	<a href="mailto:drfaria71@orange.fr">drfaria71@orange.fr</a>	71	2	Chemin du Champs Bressan		71470	ROMENAY
Dr.	FAURE	Hugues	X	X	03 80 24 71 00	06 63 20 15 56	<a href="mailto:dr.hugues.faure@gmail.com">dr.hugues.faure@gmail.com</a>	21	12	Rue de la Chartreuse		21200	BEAUNE
Dr.	FAURE	Jean-Luc	X	X	03 80 52 52 06	06 81 90 45 79	<a href="mailto:dr.jl-faure@orange.fr">dr.jl-faure@orange.fr</a>	21	10	MUSSP 10 rue Fontaine du Mail		21300	CHENOVE
Dr.	FAURE	Renaud	X	X	03 80 24 71 00	06 63 07 16 20	<a href="mailto:renaud.faure21@gmail.com">renaud.faure21@gmail.com</a>	21	12	Rue de la Chartreuse		21200	BEAUNE
Dr.	FONTAN	Yves-Henry	X	X	03 85 45 19 67		<a href="mailto:fontan.yveshenry@neuf.fr">fontan.yveshenry@neuf.fr</a>	71	6	Bis rue du Pradet		71370	OUROUX-SUR-SAONE
Dr.	FORNAS	Olivier	X	X	03 86 24 48 95	06 70 30 66 83	<a href="mailto:fornas.olivier@wanadoo.fr">fornas.olivier@wanadoo.fr</a>	58	3	Place des promenades		58500	CLAMECY



Dr.	FORT	Laura	x		03 58 09 81 02	06 62 15 85 54	<a href="mailto:laurafort1981@gmail.com">laurafort1981@gmail.com</a>	71	62	Route de Beaune	MSP des deux-rives	71350	SAINT LOUP GEANGES
Dr	FORTE	Fabien	X	X	03 80 74 38 24	06 40 95 43 49	<a href="mailto:dr.fortefab@orange.fr">dr.fortefab@orange.fr</a>	21	77 D	rue en Paillery		21850	SAINT-APOLLINAIRE
Dr.	FREY	Régis	X	X	03 85 67 94 50	06 73 87 39 42	<a href="mailto:patricia.coste@secumines.org">patricia.coste@secumines.org</a>	71	209	Avenue Max Dormoy	Maison de Santé les Gautherets	71230	SAINT-VALLIER
Dr.	GAIMARD	Didier	X	X	03 80 20 61 50	06 87 99 85 50	<a href="mailto:docsantenay@aol.com">docsantenay@aol.com</a>	21	60	Grande Rue		21590	SANTENAY
Dr	GARET	Amandine	x	x	03 85 32 85 85	06 13 02 48 08	<a href="mailto:amandine.garet@gmail.com">amandine.garet@gmail.com</a>	71		Maison de Santé du Tournugeois	Rue de la Manu	71700	TOURNUS
Dr.	GARIN- BEAUVAIS	Séverine	X	X	03 86 24 48 71	06 22 62 50 68	<a href="mailto:sgarinbeauvais@yahoo.fr">sgarinbeauvais@yahoo.fr</a>	58	14	rue	d'Alligny	58200	POUGNY
Dr.	GARNIER	Jean-Michel	X	X	03 86 67 04 91	06 14 26 15 21	<a href="mailto:drgarnier.jm@wanadoo.fr">drgarnier.jm@wanadoo.fr</a>	89	4	Rue du Gâtinais		89140	PONT SUR YONNE
Dr	GARNON	Françoise	X	X	03 60 56 46 11	06 38 40 41 33	<a href="mailto:francoise.garnon@orange.fr">francoise.garnon@orange.fr</a>	71	16	Rue de Porvins	MSP	71120	CHAROLLES
Dr.	GAUTHERON	Dominique	X	X	03 85 72 82 18		<a href="mailto:gautheron.dominique@orange.fr">gautheron.dominique@orange.fr</a>	71	25	route de Chalon		71270	PIERRE DE BRESSE
Dr.	GEBRAEL	Antoine	X	X	03 80 43 17 17	06 37 88 53 56	<a href="mailto:antoinegebrael@hotmail.fr">antoinegebrael@hotmail.fr</a>	21	58	Rue du Faubourg Raines		21000	DIJON
Dr.	GEHIN	Anthony	X	X	03 85 79 99 73		<a href="mailto:tonygehin@hotmail.com">tonygehin@hotmail.com</a>	71	6	Place de l'Eglise	le Prieuré	71420	PERRECY-LES-FORGES
Dr.	GENTY	Yves	X	X	03 86 90 19 66	06 88 33 14 36	<a href="mailto:yvesgenty@orange.fr">yvesgenty@orange.fr</a>	58	4	Avenue de la Gare	Résidence Médicis	58320	POUGUES LES EAUX
Dr.	GERMOND	Gérard	X	X	03 86 62 14 43	06 83 28 66 96	<a href="mailto:gerard.germond@wanadoo.fr">gerard.germond@wanadoo.fr</a>	89	33	Rue de la Porte Percy		89300	JOIGNY
Dr.	GLORYS	Béatrice	X	X	03 85 72 67 27		<a href="mailto:dr.glorys@orange.fr">dr.glorys@orange.fr</a>	71	1	Bis Lotissement des deux étangs		71330	ST GERMAIN DU BOIS
Dr.	GOGUE- MEUNIER	Cécile	X	X	03 85 82 69 68	06 24 08 94 55	<a href="mailto:gogue.reclesne@wanadoo.fr">gogue.reclesne@wanadoo.fr</a>	71		Le Moulin de Mortaise		71540	LUCENAY L'EVEQUE
Dr.	GOODALL	Jennifer	X	X	03 85 38 29 90	06 79 76 51 11	<a href="mailto:jennifer.goodall@orange.fr">jennifer.goodall@orange.fr</a>	71	1	Rue Paul Langevin		71000	MACON
Dr.	GOUGET	Arnaud	X	X	03 85 32 32 00	06 01 44 76 43	<a href="mailto:arnaudgouget.dr@orange.fr">arnaudgouget.dr@orange.fr</a>	71	5	Avenue du 23 janvier	Maison de Santé Tournus Esplanade	71700	TOURNUS
Dr.	GOUGET	Marie-Laure	X	X	03 85 32 32 00	06 18 53 42 65	<a href="mailto:mariauregouget.dr@orange.fr">mariauregouget.dr@orange.fr</a>	71	5	Avenue du 23 janvier	Maison de Santé Tournus Esplanade	71700	TOURNUS

Dr	GRAILLOT	David	x	x	03 86 72 97 89		<a href="mailto:scm.pierrecurie@orange.fr">scm.pierrecurie@orange.fr</a>	89	3	Allée du Morvan		89000	AUXERRE
Dr.	GRASSI	Stéphanie	X	X	03 85 44 44 01		<a href="mailto:scm.givry@gmail.com">scm.givry@gmail.com</a>	71		Maison Médicale de Givry		71640	GIVRY
Dr.	GRENOT	Stéphanie	X		03 85 67 90 97	06 67 24 03 27	<a href="mailto:stephanie-grenot@sfr.fr">stephanie-grenot@sfr.fr</a>	71	3	allée du Cèdre		71200	SAINT SERNIN DU BOIS
Dr.	GUEREL	Philippe	X	X	03 85 73 99 00	06 19 58 59 46	<a href="mailto:philippeguerel@orange.fr">philippeguerel@orange.fr</a>	71	79	Rue Edith Cavell		71200	LE CREUSOT
Dr.	GUIGON	Henri	x	X	03 80 49 04 21	06 14 81 67 94	<a href="mailto:hguigon@orange.fr">hguigon@orange.fr</a>	###		rue de la Garenne		21410	GISSEY SUR OUCHE
Dr.	GUILLOUX	Charline	x		03 80 31 25 55	06 23 09 88 95	<a href="mailto:dr.guillouxcharline@gmail.com">dr.guillouxcharline@gmail.com</a>	21	1A	rue de Franche-Comté	Cabinet Médical de Franche-Comté	21110	GENLIS
Dr.	GUYENNE-CHAMBRU	Thérèse	X	X	03 80 78 04 04	06 81 95 12 53	<a href="mailto:therese.guyenne-chambrou@orange.fr">therese.guyenne-chambrou@orange.fr</a>	21	65	Avenue Raymond Poincaré		21000	DIJON
Dr.	GUYOT	Christelle	X	X	03 86 33 20 00	06 79 89 12 68	<a href="mailto:docguyot.c@orange.fr">docguyot.c@orange.fr</a>	89		Parking Le Clos	Maison de Santé	89450	VEZELAY
Dr.	HERY-BOURDIAU	Catherine	X	X	03 85 47 40 13	06 07 53 56 13	<a href="mailto:chery3@orange.fr">chery3@orange.fr</a>	71	6	Rue du Pranel		71370	OUROUX-SUR-SAONE
Dr.	HILTBRAND	Guillaume	X	X	03 85 38 29 90 / 03 85 22 90 65	06 61 11 89 18	<a href="mailto:guillaume.hiltbrand@gmail.com">guillaume.hiltbrand@gmail.com</a>	71	1	rue Paul Langevin		71000	MACON
Dr.	HUBER	Corinne	X	X	03 80 67 60 59		<a href="mailto:co.huber@wanadoo.fr">co.huber@wanadoo.fr</a>	21	5	Avenue des Grandes Bergeries		21000	DIJON
Dr.	HUPPE	Isabelle	X	X	03 86 72 97 89	06 61 23 74 67	<a href="mailto:scm.pierrecurie@orange.fr">scm.pierrecurie@orange.fr</a>	89	2	Rue Pierre et Marie Curie		89000	AUXERRE
Dr	JACQUEMIN	Frédérique	X	X	03 86 57 31 22	06 14 51 66 11	<a href="mailto:frederique.jacquemin@wanadoo.fr">frederique.jacquemin@wanadoo.fr</a>	58	23	Boulevard de la République		58000	NEVERS
Dr	JAFFRÉ	Samy	x	x	0386 61 35 53	06 99 80 00 09	<a href="mailto:docteur.jaffre@sfr.fr">docteur.jaffre@sfr.fr</a>	58	8bis	Rue Louis Fouchère		58640	VARENNES VAUZELLES
Dr.	JARNY	Christophe	X	X	03 86 39 18 88	06 07 94 98 65	<a href="mailto:dr.xtof.jarny@free.fr">dr.xtof.jarny@free.fr</a>	58	16	Grande Rue	Maison de Santé Amandinoise	58310	SAINT AMAND EN PUISAYE
Dr	JEMELEN	Pascal	X	X	03 80 42 00 28	06 71 02 63 67	<a href="mailto:pascal.jemelen@wanadoo.fr">pascal.jemelen@wanadoo.fr</a>	21	69	avenue Gustave Eiffel		21000	DIJON
Dr.	JOLY	Hélène	X	X	03 86 86 67 76	06 45 63 88 96	<a href="mailto:helene.joly89@orange.fr">helene.joly89@orange.fr</a>	89	10	Rue Jolliot Curie		89100	SOUCY

Dr.	JOYANDET-SCHOULLER	Claudine	X	X	03 80 75 80 18	06 80 20 49 60	<a href="mailto:claudine.joyandet@wanadoo.fr">claudine.joyandet@wanadoo.fr</a>	21	21	Rue de la Maladière		21610	FONTAINE FRANCAISE
Dr.	KACZMAREK	Sylvie	X	X	03 80 24 70 66	06 82 08 08 54	<a href="mailto:s.kaczmarek@medsyn.fr">s.kaczmarek@medsyn.fr</a>	21	19	Route de Gigny		21200	BEAUNE
Dr.	KADI	Latamene	x		03 86 46 68 27	06 23 57 35 46	<a href="mailto:latamene.latamene@sfr.fr">latamene.latamene@sfr.fr</a>	89	16	rue du Pont		89480	COULANGES-SUR-YONNE
Dr.	KEMLIN	Hélène	X	X	03 86 44 41 70		<a href="mailto:helene.kemlin@wanadoo.fr">helene.kemlin@wanadoo.fr</a>	89		Place du Château	Maison de la Santé Puisaye-Forterre	89520	SAINT-SAUVEUR EN PUISAYE
Dr.	KOHL	Myriam	x		03 80 52 52 06	06 85 77 11 70	<a href="mailto:myriam.kohl@yahoo.fr">myriam.kohl@yahoo.fr</a>	21	10	rue de la Fontaine du Mail		21300	CHENOVE
Dr.	KORNMAN	Laurène	X	x	03 86 44 41 60	06 70 31 26 12	<a href="mailto:laurenekornman@gmail.com">laurenekornman@gmail.com</a>	89		Place du Château	Maison de la Santé Puisaye-Forterre	89520	SAINT-SAUVEUR EN PUISAYE
Dr.	KOUAMELA	Aline	X	X	03 80 97 32 49	06 73 96 42 95	<a href="mailto:a.kouamela@orange.fr">a.kouamela@orange.fr</a>	21	18	Rue Jean-Jacques Collerot		21140	SEMUR EN AUXOIS
Dr.	LABEDAN	Alexandre	X	X	03 85 38 30 36	06 63 43 15 03	<a href="mailto:alabedan@hotmail.com">alabedan@hotmail.com</a>	71	3	Rue de l'île de France		71000	MACON
Dr.	LACHARME	Jacques	X	X	03 80 49 67 54	06 81 62 46 20	<a href="mailto:lacharme-jacques@orange.fr">lacharme-jacques@orange.fr</a>	21	4	Place Dr Quignard		21350	VITTEAUX
Dr.	LAFON	Valérie	X	X	03 86 42 10 20	06 73 13 20 94	<a href="mailto:valerie_lafon@wanadoo.fr">valerie_lafon@wanadoo.fr</a>	89	5	Place Emile Lamotte		89800	CHABLIS
Dr.	LAGROT	Philippe	X	X	03 85 82 35 37		<a href="mailto:lagrot.philippe@orange.fr">lagrot.philippe@orange.fr</a>	71	2	Rue du Champ Fleuri		71190	ETANG SUR ARROUX
Dr.	LAMBOURG	Jean-Paul	X	X	03 86 84 22 61	06 67 21 67 11	<a href="mailto:docteur.lambourg@wanadoo.fr">docteur.lambourg@wanadoo.fr</a>	58	9	Avenue François Mitterrand		58290	MOULINS ENGLIBERT
Dr.	LAMBOURG	Audrey	X		03 86 67 04 91	06 72 87 09 11	<a href="mailto:drlambourg@gmail.com">drlambourg@gmail.com</a>	89	4	rue du Gatinais		89140	PONT SUR YONNE
Dr.	LANDRE	Virginie	X		03 80 52 52 06	06 12 52 89 27	<a href="mailto:vlandre@hotmail.com">vlandre@hotmail.com</a>	21	10	MUSSP 10 rue Faontaine du Mail		21300	CHENOVE
Dr.	LANG-BAILLY	Géraldine	X	X	03 80 26 82 45	06 80 81 45 35	<a href="mailto:langgeraldine@gmail.com">langgeraldine@gmail.com</a>	21	19	rue Piserrotte		21200	MONTAGNY-LES-BEAUNE
Dr.	LARGER-AUBRY	Carole	X	X	03 24 84 04 11	06 64 20 95 53	<a href="mailto:carole.larger@gmail.com">carole.larger@gmail.com</a>	52	14	rue de Vesoul	Maison de Santé la Saulamance	52500	FAYL-BILLOT
Dr.	LARTAUD	Lucie	X	x	03 85 33 28 87	06 88 32 12 67	<a href="mailto:lucie.lartaud86@orange.fr">lucie.lartaud86@orange.fr</a>	71	75	Impasse Terrillot	Maison de Santé de Lugny	71260	LUGNY
Dr.	LAURENT	Robert	X	X	03 85 86 26 27		<a href="mailto:robert.laurent2@wanadoo.fr">robert.laurent2@wanadoo.fr</a>	71	29	rue de la Grille		71400	AUTUN

Dr	LEFEUVE	Mathieu	x	x	03 80 47 24 10	06 50 14 34 59	<a href="mailto:cabinetlamareauchene@gmail.com">cabinetlamareauchene@gmail.com</a>	21	21	rue de Cessey		21110	GENLIS
Dr	LEFEBVRE	Marion	X		03 80 61 18 08	06 84 29 19 88	<a href="mailto:marion.f.lefebvre@gmail.com">marion.f.lefebvre@gmail.com</a>	21	7	ruelle du Larrey		21700	MEUILLEY
Dr.	LEMOINE	Thierry	X	X	03 86 61 14 71	06 61 72 81 73	<a href="mailto:lemoine.thierry@58.medecin.fr">lemoine.thierry@58.medecin.fr</a>	58	37	Boulevard Victor Hugo		58000	NEVERS
Dr.	LEFEZ	Patricia	x	x	03 80 52 51 28	06 11 49 62 36	<a href="mailto:p.lefez@orange.fr">p.lefez@orange.fr</a>	21	18	Rue saint Exupery		21300	CHENOVE
Dr.	LIET	Jérôme	X	X	03 85 47 09 50	06 76 44 28 04	<a href="mailto:jeromeliet@yahoo.fr">jeromeliet@yahoo.fr</a>	71	13	B rue de la République		71620	ST MARTIN EN BRESSE
Dr.	LION	Anne-Laure	X	X	03 80 52 52 06	06 83 44 85 68	<a href="mailto:al.lion@orange.fr">al.lion@orange.fr</a>	21	10	rue de la Fontaine du Mail		21300	CHENOVE
Dr.	LOYEZ	Chloé	x		03 85 52 18 85	06 71 65 09 46	<a href="mailto:chloe.loyez@gmail.com">chloe.loyez@gmail.com</a>	71	9	rue St Pierre		71190	ETANG SUR ARROUX
Dr.	LUCIANI	Sylvestre	X	X	03 85 59 88 80	06 21 44 31 15	<a href="mailto:s.luciani.msp@orange.fr">s.luciani.msp@orange.fr</a>	71	3	Rue de la liberté	MSP du Clunisois	71250	CLUNY
Dr.	MACHET	Raphaële	X	X	03 85 24 26 00	06 87 61 12 84	<a href="mailto:raphaelemachet@gmail.com">raphaelemachet@gmail.com</a>	71	19	Rue de l'Hôpital	Maison Médicale des Cédres	71800	LA CLAYETTE
Dr.	MACIEJEWSKI	André	X	X	03 80 90 83 19	06 80 01 09 44	<a href="mailto:a.maciejewski@wanadoo.fr">a.maciejewski@wanadoo.fr</a>	21	24	Rue René Laforge		21320	POUILLY EN AUXOIS
Dr.	MACON	Laurent	X	X	03 80 22 16 70	06 95 59 31 89	<a href="mailto:l.macon@wanadoo.fr">l.macon@wanadoo.fr</a>	21	14D	Route de Gigny		21200	BEAUNE
Dr.	MACON- HARINIVO	Louisa	X	X	03 80 22 16 70	06 71 73 14 30	<a href="mailto:louisa.macon@wanadoo.fr">louisa.macon@wanadoo.fr</a>	21	14D	Route de Gigny		21200	BEAUNE
Dr.	MAITRE	François	X	X	03 86 33 20 00	06 86 00 80 95	<a href="mailto:francois.maitre3@wanadoo.fr">francois.maitre3@wanadoo.fr</a>	89		Rue des Ursulines	Cabinet Médical du Chapitre	89450	VEZELAY
Dr.	MAIZIERES	Olivier	X	X	03 80 71 28 48	06 63 67 27 31	<a href="mailto:maizieres.olivier@orange.fr">maizieres.olivier@orange.fr</a>	21	90- 92	Rue de Chateaubriand		21000	DIJON
Dr	MAMBRINI	Olivia	x	x	03 85 32 85 85	06 20 87 19 62	<a href="mailto:mambrini.olivia@gmail.com">mambrini.olivia@gmail.com</a>	71		Maison de Santé du Tournugeois	Rue de la Manu	71700	TOURNUS
Dr	MANIETTE	Alain-Philippe	X	x	03 80 61 18 08	06 87 31 27 24	<a href="mailto:apmaniette53@gmail.com">apmaniette53@gmail.com</a>	21	7	ruelle du Larrey		21700	MEUILLEY
Dr.	MARECHAL	Jean-Jacques	X	X	03 85 47 34 80	06 88 06 76 17	<a href="mailto:jjeugene@club-internet.fr">jjeugene@club-internet.fr</a>	71	14	Rue de la Poste		71370	SAINT GERMAIN DU PLAIN
Dr.	MARTIN	Stéphane	X	X	03 85 50 52 82	06 83 01 29 40	<a href="mailto:osias.martin@wanadoo.fr">osias.martin@wanadoo.fr</a>	71		Place du Champ de Foire		71520	TRAMAYES
Dr.	MAUFOY	François	X	X	03 86 42 10 20	06 07 34 76 63	<a href="mailto:francois.maufoy@wanadoo.fr">francois.maufoy@wanadoo.fr</a>	89		Place Emile Lamotte		89800	CHABLIS

Dr.	MAZALOVIC	Katia	X	x	03 80 90 83 19	06 63 62 41 14	<a href="mailto:katia.mazalovic@wanadoo.fr">katia.mazalovic@wanadoo.fr</a>	21	24	Rue René Laforge		21320	POUILLY EN AUXOIS
Dr.	MAZUE	Lison	X	X	03 85 76 51 60	06 33 81 47 20	<a href="mailto:lisonmazue@gmail.com">lisonmazue@gmail.com</a>	71	25	Place de l'Eglise		71440	MONTRET
Dr	MIDI	Véronique			03 25 84 04 11	06 79 95 26 98	<a href="mailto:drvmidy@gmail.com">drvmidy@gmail.com</a>	52	14	rue de Vesoul		52500	FAYL-BILLOT
Dr.	MIR	Julien	X	X	03 85 38 19 29	06 18 13 45 18	<a href="mailto:mirsurnet@gmail.com">mirsurnet@gmail.com</a>	71	70D	Place Mommessin		71850	CHARNAY LES MACON
Dr.	MOIROUX	Philippe	X	X	03 85 91 51 44	06 11 83 29 57	<a href="mailto:drpmoiroux@yahoo.fr">drpmoiroux@yahoo.fr</a>	71	13	Avenue du Président Borgeot		71350	VERDUN-SUR-LE- DOUBS
Dr.	MOLLI	François	X	X	03 25 88 90 05	06 03 97 99 79	<a href="mailto:fmoc52@gmail.com">fmoc52@gmail.com</a>	52	5	Rue Félix Faure		52600	CHALINDREY
Dr.	MORLON	François	X	X	03 80 41 54 71	06 82 94 08 76	<a href="mailto:fmorlon2147@gmail.com">fmorlon2147@gmail.com</a>	21	84	D Rue du Faubourg Raines		21000	DIJON
Dr.	MOURCIA	Sébastien	X	X	03 80 22 07 33		<a href="mailto:docteur.mourcia@orange.fr">docteur.mourcia@orange.fr</a>	21	5	rue du Régiment de Bourgogne		21200	BEAUNE
Dr	MOUTRILLE	Béatrice	X	X	03 80 29 83 10	06 07 23 95 65	<a href="mailto:b.moutrille@gmail.com">b.moutrille@gmail.com</a>	21	14	rue de Verdun		21470	BRAZEY-EN-PLAINE
Dr.	MULLER	Jean_Michel	x	x	03 80 75 92 03	06 50 63 15 82	<a href="mailto:muller.jeanmichel@gmail.com">muller.jeanmichel@gmail.com</a>	21	3	Rue du Colombier		21120	IS-SUR-TILLE
Dr.	NOBLET	Jean_- Francois	x	X	03 85 38 30 36	06 60 26 50 96	<a href="mailto:doc.jf.noblet@wanadoo.fr">doc.jf.noblet@wanadoo.fr</a>	71	3	Rue de l'île de France		71000	MACON
Dr.	NICOLAS	Jean-François	X	X	03 85 82 16 10 03 85 82 41 78	06 86 89 56 36	<a href="mailto:docteurjf.nicolas@wanadoo.fr">docteurjf.nicolas@wanadoo.fr</a>	71	15	15 rue Grillot		71360	EPINAC
Dr.	NOIROT	Christian	X	X	03 80 52 52 06	06 08 25 23 30	<a href="mailto:anne-marie.noirotd@wanadoo.fr">anne-marie.noirotd@wanadoo.fr</a>	21	10	MUSSP 10 rue Fontaine du Mail	MUSSP	21300	CHENOVE
Dr.	NOLOT	Philippe	X	X	03 86 29 85 40	06 08 71 91 51	<a href="mailto:le.reconfort@le-reconfort.fr">le.reconfort@le-reconfort.fr</a>	58	13	Rue Emile Regnault		58190	TANNAY
Dr.	NOTTEGHEM	Bernard	X	X	03 85 78 25 86	06 81 85 34 58	<a href="mailto:b.notteghem@medsyn.fr">b.notteghem@medsyn.fr</a>	71	15	Rue des Perrelles		71710	MARMAGNE
Dr	NOUVELLET	Lucile	X	X	03 85 32 32 00	06 80 23 47 76	<a href="mailto:ln71@orange.fr">ln71@orange.fr</a>	71	5	Avenue du 23 janvier	Maison de Santé Tournus Esplanade	71700	TOURNUS
Dr.	PAPONNEAU	Jean-Louis	X	X	03 86 30 25 25	06 10 43 60 89	<a href="mailto:dr.jlpapo@wanadoo.fr">dr.jlpapo@wanadoo.fr</a>	58	5-7	Avenue Hoche	Maison de Santé de Luzy	58170	LUZY
Dr.	PARIS	Adrien	X	X	03 85 57 34 04	06 22 68 29 66	<a href="mailto:docteuradrienparis@gmail.com">docteuradrienparis@gmail.com</a>	71	4	22 Bd de Lattre de Tassigny		71300	MONTCEAU LES MINES

Dr.	PARIS	Vincent	X		03 80 31 25 55	06 80 15 05 18	<a href="mailto:dr.paris21@gmail.com">dr.paris21@gmail.com</a>	21	1A	rue de Franche-Comté	Cabinet Médical de Franche-Comté	21110	GENLIS
Dr.	PATIN	Patrice	X	X	03 86 61 14 71	06 20 87 35 43	<a href="mailto:claud.patin123@orange.fr">claud.patin123@orange.fr</a>	58	37	Boulevard Victor Hugo		58000	NEVERS
Dr.	PEPE	Stéphane	X	X	03 80 78 78 50	06 13 24 39 96	<a href="mailto:s.pepe@orange.fr">s.pepe@orange.fr</a>	21	2	bld Winston Churchill		21000	DIJON
Dr	PERIER-CAMBY	Marie-Line	x	x	03 85 39 29 75	06 15 44 29 54	<a href="mailto:marieline_periercamby@orange.fr">marieline_periercamby@orange.fr</a>	71	9	rue Lacretelle		71000	MACON
Dr.	PEYRAUD	Philippe	X	X	03 85 32 85 71 03 85 32 85 85	06 10 39 77 97	<a href="mailto:drpeyraud@orange.fr">drpeyraud@orange.fr</a>	71	7	Rue de la Manu	Maison de Santé du Tournugeois	71700	TOURNUS
Dr.	PHILIPPE	Alain	X	X	03 80 92 70 80		<a href="mailto:docteur.a-philippe@wanadoo.fr">docteur.a-philippe@wanadoo.fr</a>	21	1	Rue des Ordonnances de 1945		21500	MONTBARD
Dr	PINGOT	Eric	x		03 80 24 19 37	06 43 18 92 81	<a href="mailto:drpingot001@orange.fr">drpingot001@orange.fr</a>	21	17	rue Notre Dame		21630	POMMARD
Dr.	PLEUX	Cédric	X	X	03 86 72 97 89	06 32 73 19 66	<a href="mailto:cpleux@wanadoo.fr">cpleux@wanadoo.fr</a>	89	2	Rue Pierre et Marie Curie		89000	AUXERRE
Dr	POISSENOT	François-Xavier	X		03 25 88 09 75	06 79 70 75 64	<a href="mailto:docpoissenot@sfr.fr">docpoissenot@sfr.fr</a>	52	28	rue de Lausanne		52250	LONGEAU
Dr	POUPON	Jean	x	x	03 80 31 25 55	06 68 34 60 85	<a href="mailto:dr.jeanpoupon@gmail.com">dr.jeanpoupon@gmail.com</a>	21	1A	rue de Franche comté	Cabinet Médical de Franche-Comté	21110	GENLIS
Dr.	PROST	Denis	X	X	03 85 25 16 72	06 80 15 88 59	<a href="mailto:prost.denis@wanadoo.fr">prost.denis@wanadoo.fr</a>	71	5	Rue du Général de Gaulle		71110	MARCIGNY
Dr.	QUESADA	Michel	X	X	03 85 73 99 01	06 15 65 75 48	<a href="mailto:michel.quesada@wanadoo.fr">michel.quesada@wanadoo.fr</a>	71	81	Rue Edith Cavell		71200	LE CREUSOT
Dr	RABUT-PAZART	Marie-Christine	X	X	03 80 61 18 08	06 87 44 61 78	<a href="mailto:mcrabut21@gmail.com">mcrabut21@gmail.com</a>	21	7	ruelle du Larrey		21700	MEUILLEY
Dr	RAPILLIARD	Marie-Hélène	x	x	03 80 74 24 49	06 13 37 35 15	<a href="mailto:mhrapilliard@yahoo.fr">mhrapilliard@yahoo.fr</a>	21	66 bis	avenue du Drapeau		21000	DIJON
Dr.	REYBOZ	Marie-Christine	X	X	03 58 09 81 02	06 13 21 07 55	<a href="mailto:dr.reyboz.mc.old@orange.fr">dr.reyboz.mc.old@orange.fr</a>	71	69	route de Beaune	MSP des deux-rives	71350	SAINT LOUP GEANGES
Dr.	RIVOIRE	Yves	X	X	03 85 60 30 15	06 85 40 56 49	<a href="mailto:yvesrivoire@orange.fr">yvesrivoire@orange.fr</a>	71	65	Rue des Chênes	Maison Médicale des Chênes	71580	BEAUREPAIRE EN BRESSE
Dr.	ROHRBACH	Christophe	X	X	03 85 79 41 11	06 77 13 58 01	<a href="mailto:christophe.rohrbach@wanadoo.fr">christophe.rohrbach@wanadoo.fr</a>	71	22	Rue Eugène Fichot		71320	TOULON SUR AROUX

Dr	ROMARY	Patrick	x	x	03 86 69 57 00	06 82 81 82 03	<a href="mailto:patrick.romary@wanadoo.fr">patrick.romary@wanadoo.fr</a>	58	35	Route de Varzy		58350	CHATEAUNEUF-VAL DE BARGIS
Dr.	ROMIEU	Frédéric	x	X	03 86 62 14 43		<a href="mailto:dr.romieu@wanadoo.fr">dr.romieu@wanadoo.fr</a>	89	33	Rue de la Porte Percy	GM Montaigne	89300	JOIGNY
Dr	RONCELAY-LEMOINE	Anna	x		03 80 20 13 52	06 66 37 53 66	<a href="mailto:anna.rl@hotmail.fr">anna.rl@hotmail.fr</a>	21	26	Impasse de l'Ouche		21360	BLIGNY-SUR-OUCHÉ
Dr.	RONDEPIERRE	Didier	X	X	03 85 76 51 60	06 80 25 70 82	<a href="mailto:didier.rondepierre@wanadoo.fr">didier.rondepierre@wanadoo.fr</a>	71			Le Bourg	71440	MONTRET
Dr.	SABATIER	Dominique	X	X	03 85 59 88 80	06 81 76 93 65	<a href="mailto:dominique-sabatier@wanadoo.fr">dominique-sabatier@wanadoo.fr</a>	71	3	Rue de la Liberté	Maison de Santé du Clunisois	71250	CLUNY
Dr.	SAUDEMON	Gervais	x	x	03 86 39 00 48	06 95 29 53 48	<a href="mailto:gervais.saudemon@wanadoo.fr">gervais.saudemon@wanadoo.fr</a>	58	16	avenue Laubespain		58150	POUILLY SUR LOIRE
Dr.	SCHIRRER	Anne	X	X	03 80 51 73 55		<a href="mailto:a.schirrer@medsyn.fr">a.schirrer@medsyn.fr</a>	21	8	Rue George Sand		21300	CHENOVE
Dr.	SCHOULLER	Philippe	X	X	03 80 75 80 18	06 08 01 12 62	<a href="mailto:philippe.schouller@wanadoo.fr">philippe.schouller@wanadoo.fr</a>	21	21	Rue de la Maladière		21610	FONTAINE FRANCAISE
Dr.	SELLES	Isabelle	X	X	03 85 88 80 54	06 14 31 69 16	<a href="mailto:maisonmedicaledeparay@orange.fr">maisonmedicaledeparay@orange.fr</a>	71	13	Rue de Bourgogne	Maison Médicale	71600	PARAY LE MONIAL
Dr.	SERIN	Michel	X	X	03 86 39 18 88	06 50 89 92 58	<a href="mailto:m.serin@medsyn.fr">m.serin@medsyn.fr</a>	58	16	Grande Rue	Maison de Santé Amandinoise	58310	ST AMAND EN PUISAYE
Dr	SIMONET	Laetitia	X	X	03 80 29 83 10	06 70 60 79 33	<a href="mailto:laetitia.simonet@outlook.com">laetitia.simonet@outlook.com</a>	21	14	rue de Verdun		21470	BRAZEY-EN-PLAINE
Dr.	SONDEY	Philippe	X	X	03 80 41 68 07	06 80 31 21 18	<a href="mailto:p.sondey@wanadoo.fr">p.sondey@wanadoo.fr</a>	21	34	Avenue des Champs Perdrix		21000	DIJON
Dr.	SOUMAIRE	Didier	X	X	03 25 88 90 05	06 07 99 58 91	<a href="mailto:dcdidiersoumaire@orange.fr">dcdidiersoumaire@orange.fr</a>	52	5	Rue Félix Faure		52600	CHALINDREY
Dr.	SPORTES	Bernard	X	X	03 85 59 88 80	06 07 80 80 64	<a href="mailto:bernardsportes@wanadoo.fr">bernardsportes@wanadoo.fr</a>	71	3	Rue de la Liberté		71250	CLUNY
Dr.	SUDRE-RICHEBOURG	Catherine	X	X	03 80 30 30 50	06 15 91 87 27	<a href="mailto:catherine.richebourg@wanadoo.fr">catherine.richebourg@wanadoo.fr</a>	21	8	Rue Charlie Chaplin		21000	DIJON
Dr.	SUZEAU	Jean-Marc	X	X	03 86 42 10 20	06 42 83 32 01	<a href="mailto:dr.jmarcsuzeau@gmail.com">dr.jmarcsuzeau@gmail.com</a>	89		Place Emile Lamotte		89800	CHABLIS
Dr	TABOURET-PICOCHÉ	Thérèse	X	X	03 86 55 14 14	06 26 76 32 27	<a href="mailto:therese.picoche@orange.fr">therese.picoche@orange.fr</a>	89	6	rue Claude Aillot		89700	TONNERRE
Dr.	TAUPENOT	Daniel	X	X	03 80 21 73 41	06 70 19 51 21	<a href="mailto:d.taupenot@wanadoo.fr">d.taupenot@wanadoo.fr</a>	21	4	rue du Dr Lavirotte		21340	NOLAY
Dr.	TAUPENOT	David	X	X	03 86 27 29 29	06 82 19 09 04	<a href="mailto:david.taupenot@wanadoo.fr">david.taupenot@wanadoo.fr</a>	58	3	Place des Promenades		58500	CLAMECY

Dr.	TERUEL	Jean-Louis	X	X	03 80 46 66 00	06 62 04 66 00	<a href="mailto:jl.teruel@orange.fr">jl.teruel@orange.fr</a>	21	14	Place Albert Camus		21800	QUETIGNY
Dr.	THOLLENAZ	Jacques	X	X	03 86 39 22 66	06 89 69 01 88	<a href="mailto:jacques.thollenaz@wanadoo.fr">jacques.thollenaz@wanadoo.fr</a>	58	7	Route de Faverelles		58450	NEUVY SUR LOIRE
Dr.	TIPHINE	Mathieu	x		03 80 52 53 76		<a href="mailto:doc.tiphine@free.fr">doc.tiphine@free.fr</a>	21	27A	Bd des Bourroches		21000	DIJON
Dr.	TORDOIR	Audrey	X	X	03 86 32 39 40	06 23 01 22 89	<a href="mailto:maisondesantedeterre@orange.fr">maisondesantedeterre@orange.fr</a>	89	2	Rue de l'Abreuvoir		89420	GUILLOIN
Dr.	TRAVERSA	Muriel	X	X	03 85 33 30 11		<a href="mailto:murieltraversa@hotmail.com">murieltraversa@hotmail.com</a>	71		Rue Neuve		71260	AZE
Dr.	TRUCHY	Valérie	x		03 86 41 55 97	06 77 89 10 53	<a href="mailto:truchy.valerie@orange.fr">truchy.valerie@orange.fr</a>	89	10	Ter rue de l'Abreuvoir		89580	VALLAN
Dr.	TREUTHARD	Veronique	x	x	03 85 51 07 13	06 08 26 07 71	<a href="mailto:dr.veronique.treuthard@wanadoo.fr">dr.veronique.treuthard@wanadoo.fr</a>	71	126	Place Mommessin		71850	CHARNAY LES MACON
Dr.	TOUBOUL	Michel	X	X	03 80 67 37 27	06 07 46 04 75	<a href="mailto:michel.touboul802@orange.fr">michel.touboul802@orange.fr</a>	21	36	F Rue Charles Dumont		21000	DIJON
Dr.	VAILLER	Pierre	x	x	03 85 39 29 75	06 89 54 85 50	<a href="mailto:p.vailler@hotmail.com">p.vailler@hotmail.com</a>	71	9	rue Lacretelle		71000	MACON
Dr.	VAN HAENDEL	Gérard	X	X	03 85 82 41 78	06 79 36 65 61	<a href="mailto:gvanhaendel@hotmail.com">gvanhaendel@hotmail.com</a>	71	15	rue Grillot	Maison de Santé	71360	EPINAC
Dr.	VAN HAENDEL	Hélène	X	X	03 85 82 41 78	06 66 81 16 64	<a href="mailto:hobronkhorst@yahoo.com">hobronkhorst@yahoo.com</a>	71	15	rue Grillot	Maison de Santé	71360	EPINAC
Dr.	VANHOUTTE	Eric	X	X	03 86 58 29 44	06 83 23 64 87	<a href="mailto:vanhoutteeric@aliceadsl.fr">vanhoutteeric@aliceadsl.fr</a>	58	3	Faubourg de Prémery		58330	SAINT SAULGE
Dr.	VARLOT	Patrick	X	X	03 85 75 22 22	06 08 33 26 87	<a href="mailto:doc-patrack@wanadoo.fr">doc-patrack@wanadoo.fr</a>	71	350	Avenue Fernand Point		71500	LOUHANS
Dr.	VERDIER-DAVIOUD	Olivier	X	X	03 86 50 52 86	06 10 18 77 42	<a href="mailto:o.v.d@wanadoo.fr">o.v.d@wanadoo.fr</a>	58	1	Bis Rue Clair Logis		58340	CERGY LA TOUR
Dr.	VIAUD	Sebastien	x	x	03 80 39 96 22	06 08 43 83 93	<a href="mailto:viaudsebastien@yahoo.fr">viaudsebastien@yahoo.fr</a>	21	1	rue Denis Gaillard		21130	AUXONNE
Dr.	VIGIER	Christine	x	x	03 86 72 94 47	06 59 50 77 51	<a href="mailto:christine-vigier@wanadoo.fr">christine-vigier@wanadoo.fr</a>	89	1	rue de Verdun		89290	CHAMPS sur YONNE
Dr.	VIRELY	Michel	x	x	03 85 25 16 72	06 75 90 18 60	<a href="mailto:virely.michel@gmail.com">virely.michel@gmail.com</a>	71	5	rue General de Gaulle	Groupe Médical de Marcigny	71110	MARCIGNY
Dr.	VITTORI	Eric	X	X	03 85 50 21 14	06 50 72 62 49	<a href="mailto:eric.vittori@gmail.com">eric.vittori@gmail.com</a>	71	286	Route de Montmelard		71520	DOMPIERRE LES ORMES
Dr.	VOIRIN	Patrice	X	X	03 25 02 31 74	06 79 68 08 49	<a href="mailto:patricevoirin@orange.fr">patricevoirin@orange.fr</a>	52	3	Rue Maurice Paillot		52320	FRONCLES



Dr.	WALDNER-COMBERNOUX	Anne	X	X	03 80 74 95 20	06 12 13 74 11	<a href="mailto:dr.anne.waldner@wanadoo.fr">dr.anne.waldner@wanadoo.fr</a>	21	13	Boulevard de Sévigné		21000	DIJON
Dr.	ZABAWA	Claire	X		03 80 52 52 06	06 99 83 53 26	<a href="mailto:clairezabawa@orange.fr">clairezabawa@orange.fr</a>	21	10	rue Fontaine du Mail	Maison de Santé	21300	CHENOVE

**ANNEXE 2-RECAPITULATIF DES FORMATIONS A VALIDER PENDANT LE DES****Stages :**

Stage	semestre	Stage	semestre
Urgences	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup>	Praticien niveau 1	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>ème</sup>
Médecine adulte	3 ou 4 <sup>ème</sup>	Santé Mère-Enfant	3 ou 4 <sup>ème</sup>
Ambulatoire (SASPAS)	5 ou 6 <sup>ème</sup>	Stage libre	5 ou 6 <sup>ème</sup>

**Séminaires obligatoires :**

Séminaire	date	Séminaire	date
De rentrée-Accueil (T1)		RSCA (T1)	
Pathologies chroniques(T2)		Thèse(T2)	
Organisation des soins(T3)		Installation, remplacement, environnement professionnel(T3)	

**Ateliers obligatoires :**

Atelier	date	Atelier	date
Recherche Bibliographique (T1)		Nomenclature(T1)	
Etude de formulaires(T1)		Communication niveau (T1)	
Gestes courants en ophtalmologie et ORL au cabinet du médecin généraliste(T2)		Infiltrations (T2)	
Suivi de la femme (Gestes courants en gynécologie) (T2)		Gestion des urgences et demandes de soins non programmés en pratique de médecine générale(T2)	
Prévention (T3)		Santé du couple (sexologie)(T3)	
Maintien au domicile, soins de support(T3)		Communication niveau 2(T3)	

**GEP :**

Semestre 1	date	Semestre 2	date	Semestre 3	date
GEAP		GEAP		GEAP	
GEAP		GEAP		GEAP	
GEAP RSCA		GEAP RSCA		GEAP RSCA	

Semestre 4	date	Semestre 5	date	Semestre 6	date
GEAP		GEAP		GEAP	
GEAP		GEAP		GEAP	
GEAP RSCA		GEAP RSCA		GEAP RSCA	

**TEST de LECTURE :****3 SEANCES DE FMC :**

## ANNEXE 3 : Grille de recueil de cas clinique



Département de  
Médecine Générale

### FICHE D'AIDE AU RECUEIL ET A L'ANALYSE DE LA PRATIQUE

GEAP du :

NOM du médecin :

Date et lieu de la cs :

#### PATIENT ET CONSULTATION

Patient : Connu  / Nouveau

Famille : Connue  / Inconnue

Sexe : H  F

Age :

[Dernière] Profession :

Poids :

Taille :

IMC :

Consultation  / Visite

Présence du Maître de Stage ? Oui  / Non

Patient seul  / Accompagné

Co-soignant(s) :

#### DONNEES MEDICALES et SOCIALES

- Motif(s) de consultation exprimé(s) par le patient ou Situation Clinique hospitalière :
  
- Antécédent(s) personnels et familiaux en lien avec la situation<sup>1</sup>
  
- Facteurs de Risque personnels ou familiaux en lien avec la situation<sup>1</sup>
  
- Traitement actuel (avant la consultation) en DCI
  
- Addiction(s) ?
- Allergie(s) ?
- Vaccination(s) ?
  
- Contexte personnel et/ou familial :
- Précarité (sociale, familiale, professionnelle...) ? Peu probable  / Probable  / Certaine
  
- Eléments utiles à la prise de décision (interrogatoire, clinique, paraclinique...) :
  
  
  
  
  
  
- Résultat(s) de consultation ou classification CISP-2<sup>2</sup>
  
- Hypothèse(s) diagnostique(s)
  
  
- Diagnostic(s) Critique(s) à éliminer<sup>2</sup>
  
  
  
- Famille(s) de situation clinique<sup>3</sup> :

<sup>1</sup> en lien avec la situation ou la prise de décision

<sup>2</sup> <http://drefc.sfmge.org>, <http://www.refcisp.info/index.php5> et Annexe B

<sup>3</sup> cf. Référentiel Métier et Compétences de Médecine Générale et Annexe A ; plusieurs familles peuvent correspondre.

---

**DECISIONS PRISES, PLAN DE SOIN** (*conseils, surveillance, prescriptions...*)

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-

---

**ANALYSE DES FACTEURS DECISIONNELS**

- *Recommandations et bonnes pratiques cliniques*<sup>4</sup> : Oui  / Non
- *Attentes et préférences du patient*<sup>4</sup> : Oui  / Non
- *Attentes et préférences du médecin*<sup>4</sup> : Oui  / Non
- *Offre locale de soin* : Oui  / Non
- *Soutien social* : Oui  / Non
- *Autre(s) facteur(s) ?*
- **Accord Patient/Médecin ?** Oui  / Non       **Négociation ?** Oui  / Non
- Freins (éventuels) identifiés :*

---

**SECURITE de la PRESCRIPTION**

- **Sont mentionnés sur l'ordonnance**
- Le poids ? oui  / non       L'âge ? oui  / non
- La fréquence de prise des médicaments ?      oui  / non
- **Interactions médicamenteuses**
- Nombre de médicaments : > 3 ? oui  / non       ≥ 10 ? oui  / non
- Utilisation d'un logiciel **pharmaco-correcteur** ?      oui  / non

---

**RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE** (données validées)

Titre :  
Année                      Auteur

Titre :  
Année                      Auteur

-

*Quelles données connaissiez vous avant la recherche bibliographique ?*

-

*Les données de la science semblent elles adaptées ? sont-elles applicables ?*

-

---

**PROBLEMES SOULEVES** : Indiquer leur résolution ou leur non résolution

---

<sup>4</sup> cf. au trépied décisionnel de la Médecine Factuelle, et Annexe C

## ANNEXE 4 : Groupes d'Echange et d'Analyse des Pratiques

### Groupes d'Echange et d'Analyse des Pratiques

Les séances ont pour objet de permettre le partage et l'analyse des pratiques entre internes en formation, sous la direction d'un tuteur, sans jugement. Il est conseillé qu'un rapporteur soit désigné à chaque séance. Des travaux d'approfondissement pourront être distribués si certains problèmes n'ont pas été résolus en séances.

La fiche a pour objectif d'aider au recueil et la présentation des situations, elle aborde autant les particularités de la situation que les facteurs décisionnels et le projet de soin. Elle a également pour objectif de mettre en valeur la recherche bibliographique et d'identifier les problèmes posés par la situation. Certains items peuvent parfois ne pas être remplis.

Les internes doivent remplir la fiche en amont de la séance, à partir d'une consultation désignée aléatoirement par le tuteur. C'est la présentation de la fiche remplie lors de la séance qui valide la présence et le travail effectif de l'étudiant.

#### ANNEXE A

L'apprentissage par compétence implique la définition de familles de situations ou problèmes complexes auxquelles les internes devront avoir été confrontés durant leur formation initiales<sup>5</sup>.

1. Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, poly-morbidité à forte prévalence.
2. Situations liées à des problèmes aigus/ non programmés/fréquents/exemplaires.
3. Situations liées à des problèmes aigus/ non programmés/dans le cadre des urgences réelles ou ressenties.
4. Situations autour de problèmes de santé concernant les spécificités de l'enfant et de l'adolescent.
5. Situations autour de la sexualité et de la génitalité.
6. Situations autour de problèmes liés à l'histoire familiale et à la vie de couple.
7. Situations de problèmes de santé et /ou de souffrance liés au travail.
8. Situations dont les aspects légaux, déontologiques et ou juridiques/ médicolégaux sont au premier plan.
9. Situations avec des patients difficiles/ exigeants.
10. Situations où les problèmes sociaux sont au premier plan.
11. Situations avec des patients d'une autre culture.

#### ANNEXE B

Le *Dictionnaire des Résultats de Consultations* (DRC) regroupe des diagnostics, tableaux de maladies, syndromes et symptômes isolés, qui permettent d'orienter le projet de soin en médecine générale.

La *Classification Internationale des Soins Primaires* (CISP-2), permet de classer et coder les trois éléments du processus de soin : motif(s) de rencontre (patient), problème(s) de santé diagnostiqué(s) (médecin), procédure(s) de soin.

Le choix d'un RC ou d'un code CISP-2 permet également d'évoquer les situations à risque critique qui lui sont proches et d'accéder aux recommandations les plus récentes qui lui sont liées.

⇒ <http://drefc.sfm.org> et <http://www.refcisp.info/index.php5>

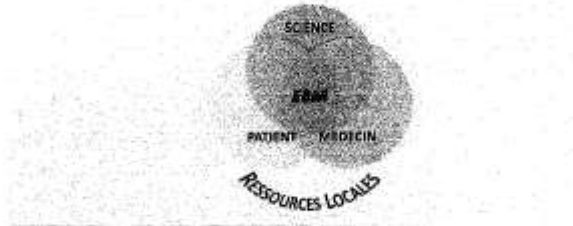
<sup>5</sup> Attali C, Huez JF, Valette T, Lehr Drylewicz AM. Les grandes familles de situations cliniques. *Exercer* 2013;108:165-9

## ANNEXE C

L'utilisation de la médecine factuelle permet d'orienter la décision médicale en considérant les dernières données de la science, dans le cadre des préférences et spécificité du patient et de son médecin, tout en considérant les ressources locales.

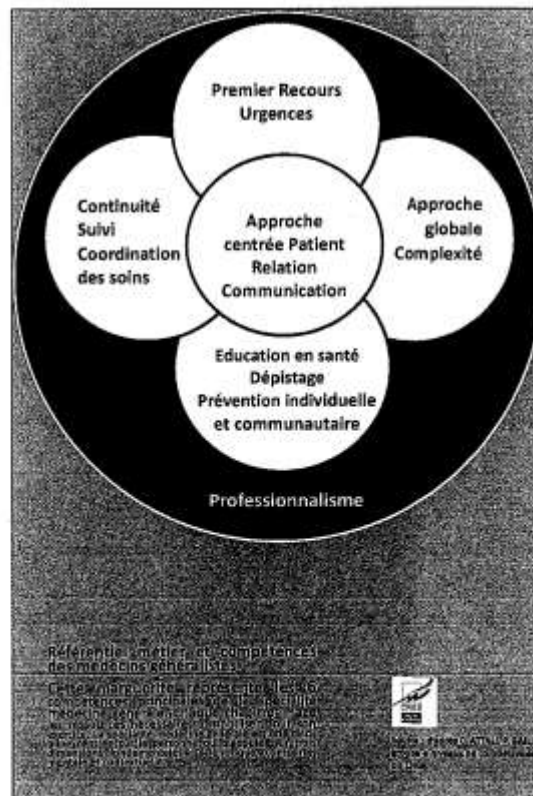
### **L'approche EBM ou Médecine Factuelle**

- Dans le cadre d'une réalité locale.
- Utiliser un trépied décisionnel.



## ANNEXE D

La marguerite des compétences en soins premiers.





## **ANNEXE 5 : Evaluation des RSCA**

### **Traces d'apprentissage du stage ambulatoire**

La spécificité des travaux d'écriture clinique du stage chez le praticien réside dans le caractère authentique des situations rencontrées par les étudiants ; L'évaluation des situations rapportées doit donc prendre en compte la capacité de l'étudiant à se saisir d'une situation, à la décrire dans tous les champs de la complexité qu'elle présente

La situation complexe est choisie par l'étudiant, avec l'accord de l'enseignant responsable en stage. L'avis du tuteur peut être requis à tout moment. La situation doit avoir un rapport direct avec les soins primaires, en terme de compétences génériques et de type de problème. Le récit de situation complexe authentique (RSCA) est élaboré par l'étudiant sous la supervision de l'enseignant. Le RSCA est évalué à l'aide d'une grille critériée déjà communiquée et expliquée à l'étudiant.

#### Aide à la notation de chaque item de la grille:

##### Complexité de la situation

###### 1/ Diversité des champs abordés

P La diversité recouvre plusieurs des champs abordés en soins primaires : administratif, biomédical, psycho-relacionnel, social mais aussi éthique, réglementaire...

A La diversité est relative puisque seules quelques problématiques sont abordées mais il n'est pas exposé les éléments des autres champs de la situation

I La situation expose une problématique dans un ou deux champs seulement

###### 2/ Diversité des solutions

P Les solutions proposées dépendent de plusieurs stratégies de résolution de problème et sont le fruit d'une réflexion et d'un choix prenant en compte la complexité de la situation

A Les solutions sont bien définies mais ne prennent pas en compte tous les champs de la situation

I Les solutions sont uniques, exclusives ou standardisées

##### Narration de la situation

###### 1/ Caractère narratif du récit

P Le récit est détaillé prenant en compte les temps de la consultation et les temps en dehors de la consultation, concernant la globalité du patient, produit par un sujet narrateur à la première personne du singulier, relatant la succession dans le temps de l'ensemble des faits marquants, des comportements réels, des sentiments vécus par le narrateur et de l'ensemble des éléments (description physique, présentation, paroles échangées, ton, attitudes, sensations, sentiments ressentis, interactions, transfert...) permettant de suivre la démarche de résolution de problème

A La relation est faite par un sujet narrateur plus ou moins impliqué, de séquences marquantes de la situation, avec des manques concernant le vécu de la relation, ne permettant pas d'avoir l'ensemble des éléments concourant finement la démarche de résolution de problème

I La situation est similaire à une prise d'observation clinique : description impersonnelle exhaustive, structurée d'un cas clinique sans fait marquants ou incidents critiques, sans analyse et interprétation en vue d'une prise de décision

###### 2/ Exposé de la démarche

P Les données exploratoires de la plainte initiale ou identifiée sont racontées, aussi bien les éléments sémiologiques que l'ensemble des données permises par le recueil, l'argumentaire de la décision est explicité, la négociation avec le patient et les éléments de la stratégie éducative sont rapportés

A Certains champs de données exploratoires sont manquants, la décision n'est pas explicitée en regard de l'ensemble des champs de la situation, des éléments de la stratégie éducative ne sont pas rapportés

I Les données exploratoires sont insuffisantes en regard de la situation, les décisions ne sont pas explicitées, les éléments de la négociation et concourant au développement d'une stratégie éducative ne sont pas rapportés

##### Problématisation et objectifs d'étude:

###### 1/ Pertinence des questions formulées :

P Les problèmes sont formulés par des questions précises se rapportant à la résolution de la situation exemplaire

A Les problèmes sont formulés par des questions générales se rapportant plus ou moins à la résolution de la situation exemplaire

I Les problèmes ne sont pas formulés sous forme de question, mais sous forme de sujets généraux d'étude à traiter, ou ne se rapportent pas à la résolution de la situation exemplaire

2/ Adéquation des questions avec les tâches et fonctions de la MG:

P Les questions sont en adéquation avec les tâches et fonctions de la MG définies par le référentiel métier

A Les questions sont parfois en dehors du champ de la médecine générale

I Les questions ne concernent pas le champ des soins primaires

3/ Précision et adéquation de la définition des objectifs d'étude

P La définition des objectifs est précise en fixant des tâches d'apprentissage précises en rapport avec les problèmes posés

A La définition est vague sans tâche d'apprentissage clairement identifiée ou partiellement en rapport avec les problèmes posés

I Il n'y a pas d'objectif d'étude notifié, il n'y a pas de tâche d'apprentissage identifiée, ou ces objectifs sont discordants avec les problèmes posés

Recherche documentaire

1/ Adéquation de la recherche avec les objectifs

P La recherche est en adéquation avec les objectifs d'étude identifiés

A Le choix et la recherche des documents considérés sont insuffisamment adaptés en regard des objectifs d'étude

I Les documents recherchés ne sont pas adaptés aux objectifs d'étude ou il n'y pas d'élément documentaire étayant les réponses aux objectifs d'étude

2/ Pertinence des références

P Le choix des références est de bon niveau de preuve et permet de répondre aux questions posées

A Le choix des références est de niveau de preuve discutable ou ne permet de répondre que partiellement aux questions posées

I Le choix des références est de niveau de preuve insuffisant ou ne permet pas de répondre aux questions posées

3/ Qualité des réponses aux questions posées

P Le texte est clair, concis, identifie les réponses aux questions posées, dont les références sont citées tout au long du texte selon les recommandations en vigueur avec mention du niveau de preuve

A Le texte ne répond pas toujours clairement aux questions précises bien qu'il comprenne des notes d'analyse bibliographique, des résumés des entretiens avec les personnes ressources ou de discussions collégiales, ou n'est pas référencée de manière suffisante ou le niveau de preuve n'est pas mentionné

I Le texte ne permet pas de répondre aux questions posées, ou n'est pas clair, ou n'est pas référencé

Synthèse

1/ Identification des points clés du RSCE pour l'étudiant

P Les points importants du travail en soins primaires sont identifiés de manière explicite et claire de façon à pouvoir être réutilisés dans d'autres situations

A Les points importants du travail apparaissent de manière inégale et ne sont pas réutilisables facilement

I Les points importants ne sont pas identifiables, paraissent absents ou sur le même plan que des points de détail ou de lointain rapport avec les soins primaires

2/ Acquisition de nouvelles compétences

P La synthèse compare les connaissances et compétences antérieures et celles acquises par le travail, en comparant les solutions proposées et celles mises en œuvre dans le RSCE

A La synthèse apporte des éléments imparfaits rendant compte du processus d'apprentissage et permet difficilement de comparer les solutions proposées et celles mises en œuvre

I La synthèse est absente ou ne rend pas compte de l'apport du travail effectué, ou ne compare pas les solutions proposées et celles mises en œuvre

3/ Utilité des traces d'apprentissage produites

P Les traces d'apprentissage produites reflètent l'ensemble des travaux effectués, sont bien présentées et peuvent être facilement conservées et réutilisées par l'étudiant

A Les traces d'apprentissage ne reflètent qu'une partie des travaux effectués, sont moyennement bien présentées, ou ne sont que moyennement réutilisables par l'étudiant

I Les traces d'apprentissage rendent insuffisamment compte des travaux attendus, ou sont présentées de manière non pertinente et ne sont pas réutilisables efficacement par l'étudiant.

EVALUATION GLOBALE : Le travail ne peut pas être validé en cas de cotation « insuffisant ». Si plus de deux items sont insuffisants, l'évaluation globale est obligatoirement insuffisante ; si 1 ou 2 items sont insuffisants, il vous revient d'évaluer si la production est insuffisante ; le travail du tuteur est d'amener l'étudiant à n'avoir aucun des items coté insuffisant. Un travail supplémentaire peut être demandé à l'étudiant sur chaque item coté « insuffisant » ou « améliorable ».



## EVALUATION RSCA Situation complexe

GRILLE EVALUATION RSCA (ne pas remplir les cases colorées)	P	A	I
Complexité de la situation			
Diversité des champs abordés			
Diversité des solutions			
Narration de la situation			
Caractère narratif du récit			
Exposé de la démarche			
Problématisation et objectifs d'étude			
<b>Pertinence</b> des questions formulées par l'étudiant			
<b>Adéquation</b> des questions avec les tâches et fonctions de la MG			
<b>Précision</b> de la définition des objectifs d'étude et adéquation avec les problèmes			
Recherche documentaire			
<b>Adéquation</b> de la recherche avec les objectifs			
<b>Pertinence</b> de la recherche			
<b>Qualité</b> du résumé			
Synthèse de la situation clinique			
Identification des points clés			
Acquisition de nouvelles compétences			
Utilité des traces d'apprentissage produites			
<b>EVALUATION GLOBALE</b>			

Commentaires sur le travail :